



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)



Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)

Ecole Doctorale Pluridisciplinaire :

« Espaces Cultures et Développement »

**MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDE
APPROFONDIE (DEA)**

Sujet

**IMPACT DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES EN
MILIEU RURAL AU BENIN :
CAS DE LA COMMUNE DE ZA-KPOTA**

Réalisé par :

Gilbert Coffi DASSANOU

Sous la direction de

Pr Albert TINGBE-AZALOU
Maître de conférences (CAMES)

Année académique 2014 – 2015

*L'école doctorale n'entend donner aucune approbation ni improbation
aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être
considérées comme propres à son auteur.*

DEDICACE

✚ A mon père, pour les sacrifices consentis à mon endroit ;

✚ A ma mère, pour son soutien sans réserve ;

✚ A tous ceux qui œuvrent pour la promotion de la scolarisation des filles au Bénin et surtout dans les zones rurales.

REMERCIEMENTS

- ✚ A notre Directeur de Mémoire, Professeur Docteur Albert TINGBE-AZALOU, pour avoir minutieusement dirigé ce travail, nonobstant ses multiples occupations ;
- ✚ Au Directeur de l'école doctorale, Professeur Michel BOKO et à tout le corps professoral de l'école doctorale qui a contribué d'une manière ou d'une autre à ma formation ;
- ✚ Au Professeur Cyriaque AHODEKON, qui n'a ménagé aucun effort pour nous soutenir et nous aider dans nos travaux de recherche ;
- ✚ Au chef de la circonscription scolaire de Za-Kpota Monsieur Ange DAGNON qui m'a fourni les données statistiques de ladite commune ;
- ✚ Aux parents d'élèves et à tous ceux qui ont participé à notre enquête de terrain ;
- ✚ Au frère Joseph AKOWE et tous mes bien-aimés frères et sœurs en Christ, qui n'ont jamais manqué de me témoigner leur attachement ;
- ✚ Aux enfants des milieux ruraux du Bénin, en particulier les filles pour l'avenir desquelles nous avons entrepris cette étude.

LISTE DES SIGLES

C/CS	: Chef de Circonscription Scolaire
CE1	: Cours Elémentaire 1 ^{ère} année
CE2	: Cours Elémentaire 2 ^{ème} année
CI	: Cours d'Initiation
CM1	: Cours Moyen 1 ^{ère} année
CM2	: Cours Moyen 2 ^{ème} année
CP	: Cours Préparatoire
CP	: Conseiller Pédagogique
DDEMP	: Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DGAE	: Direction Générale des Affaires Economiques
DPP	: Direction de la Programmation et de Prospective
DPS	: Direction de Promotion de la Scolarisation
EDUCOM	: Education et Communauté
EPP	: Ecole Primaire Publique
ES	: Education Sociale
EST	: Education Sociale et Technologique
IPE	: Institut International de Planification de l'Education

- INFOSEC** : Institut de Formation Sociale, Economique et Civique
- INSAE** : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
- MEMP** : Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- OCS** : Observatoire de Changement Social
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- RGPH3** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 3^{ème} édition
- RGPH4** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 4^{ème} édition
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1: Liste des villages concernés et leur effectif scolaire à la rentrée 2008-2009	39
Tableau N° 2: Les frais de subvention (2006 à 2014)	52
Tableau N° 3 :Prix unitaire des kits selon les classes.....	61
Tableau N° 4 : Effectif des élèves au CE2, CM1 et CM2	66
Tableau N° 5 :Effectifs des élèves au CE2, CM1 et CM2 Groupe A	67
Tableau N° 6 :Evolution de l'effectif des élèves par sexe dans la commune de Za-Kpota (2000-2006).....	69
Tableau N° 7 : Evolution de l'effectif des élèves par sexe dans la commune de Za-Kpota (2006-2012).....	70
Tableau N° 8 :Effectif des élèves du CI et CM2 avant la gratuité.....	74
Tableau N° 9 :Taux d'achèvement avec la gratuité à Za-Kpota (2006-2012)....	75
Tableau N° 10 : Taux d'abandon selon le genre à Za-Kpota avant la gratuité (2002-2006)	76
Tableau N° 11 :Taux d'abandon selon le genre avec la gratuité (2006-2012)...	77

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Avis des parents sur la gratuité	59
Graphique 2 : Conduite des parents face à la gratuité	62
Graphique 3 : Opinion des enseignants face à la gratuité.....	64
Graphique 4 : Evolution de l'effectif des élèves de 2000 - 2006.....	70
Graphique 5 :Evolution de l'effectif des élèves de 2006 - 2012.....	71
Graphique 6 :Courbe d'évolution des effectifs de 2000 à 2012	72

LISTE DES PHOTOS

Photo N° 1 :Quelques filles non scolarisées	63
Photo N° 2 :Ecole Za-Kpota Centre CM2 Groupe A.....	66
Photo N° 3 :Ecole Za-Kpota Centre CE2 Groupe A	67
Photo N° 4 :Ecole Za-Aligoudo Groupe A CE1	68

SOMMAIRE

<i>RESUME</i>	9
<i>ABSTRACT</i>	9
INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	15
CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE	16
1.1. <i>PROBLEMATIQUE</i>	16
1.2. <i>ETAT DE LA QUESTION</i>	23
1.3. <i>JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET</i>	32
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE, CADRE PHYSIQUE ET SOCIOCULTUREL	34
2.1. <i>ETAPE DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE</i>	34
2.2. <i>CADRE PHYSIQUE</i>	41
2.3. <i>DONNEES ECONOMIQUES</i>	42
2.4. <i>CADRE SOCIOCULTUREL</i>	44
2.5. <i>CADRE EDUCATIF</i>	46
2.6. <i>LA GRATUITE DE L'ECOLE AU BENIN</i>	47
DEUXIEME PARTIE : LA GRATUITE ET LA PROMOTION DE SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA	54
CHAPITRE III : IMPACT DE LA GRATUITE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA	55
3.1. <i>ENTRAVES A LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA</i>	55
3.2. <i>IMPACT DE LA GRATUITE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA</i>	58
CHAPITRE IV : DONNEES STATISTIQUES	69
4.1. <i>PREUVE DES DONNEES STATISTIQUES</i>	69
4.2. <i>Impact de la gratuite sur les taux d'achèvement et d'abandon</i>	73
4.3. <i>Limites de la gratuité et approches de solutions</i>	79
CONCLUSION	85
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	90
<i>OUVRAGES</i>	90
<i>REFERENCES WEBOGRAPHIQUES</i>	95
ANNEXES	96

RESUME

Au Bénin, la promotion de l'éducation pour tous demeure un enjeu de taille pour tous les acteurs du système éducatif. En dépit des efforts consentis pour améliorer l'accès à l'éducation, une grande disparité demeure entre les deux sexes. Ainsi pour enrayer ce problème le gouvernement béninois a décrété en 2006 la mesure de gratuité de l'enseignement primaire. La présente recherche s'est préoccupée à identifier l'impact de cette mesure sur la scolarisation des filles à Za-Kpota. Pour ce faire, l'on a utilisé l'observation directe et l'entretien comme techniques et outils de collecte des données

Au terme de cette recherche, il ressort que la gratuité a eu un impact positif considérable sur les taux d'inscription et d'achèvement des filles. Mais, pour ce qui concerne les cas d'abandon, l'effet n'est pas tellement remarquable.

Mots clés : Impact – Gratuité – Scolarisation des filles – achèvement – abandon

ABSTRACT

In Benin, the promotion of education for all remains a major issue for all education actors. Despite the efforts made to improve access to education, there is still inequality between both genders. Thus in 2006, the Benin government had decreed a measure of free education in primary school in order to curb this issue. The present study sees to identify the effect of this measure on girls schooling in Za-Kpota.

At the end of the research, it comes out that the gratuitousness that has had a considerable positive impact on the schooling rate and the achieving rate of girls. But in the abandon cases, the effect is not that much remarkable.

Key words : Effect– Free education–girls schooling - Completion - abandonment



INTRODUCTION

La place et le rôle de la femme dans la construction et le développement de toute nation ne sont plus à démontrer, même s'il a fallu des siècles pour voir la plupart des Etats concéder à la femme les droits qui lui reviennent et lui accorder l'intérêt qu'elle mérite. De nos jours, certaines nations ne reconnaissent à la femme que le "droit" à la soumission et à l'obéissance à l'homme avec, comme l'on peut s'en douter, toutes les dérives imaginables. Les raisons évoquées par les hommes au Bénin qui justifient ce statuquo peuvent se résumer dans les arguments ci-après..« *Quand on donne un certain droit à la femme, elle fait le cocorico¹* ». A cela, s'ajoute « *Depuis quand as-tu vu une femme occuper des fonctions prestigieuses ? (...). Depuis quand la poule chante-t-elle devant le coq ? (...). Ta place est à la cuisine et non sur un trône. (...). En tout cas le pouvoir est masculin.* »²

Mais la lutte pour l'amélioration de la condition de la femme et pour l'acquisition de ses droits et leur jouissance pour son plein épanouissement et le développement de la nation ne cesse de s'intensifier d'année en année, obligeant bon nombre d'Etats à mener des études sur cette catégorie importante de la population. Ainsi, la femme se retrouve au cœur des investigations sur les aspects tels "Femmes et santé", "Femmes et développement", "Femmes et économie", "Femmes et environnement", "Femmes et statut juridique", "Femmes et politique", "Femmes et éducation", etc.

Ce dernier aspect d'investigation revêt pour nous, une importance capitale car l'éducation constitue la base même du développement, en ce sens que c'est elle qui façonne l'élément premier de tout développement, à savoir, l'homme. Le panorama qu'offre la République du Bénin dans ce domaine sensible "Femmes et éducation" n'est pas très reluisant, et pour cause. La scolarisation des filles, l'alphabétisation et la formation des filles et des femmes souffrent encore d'un

¹ Rapport sur le développement humain au Bénin PNUD, 1998, p 24

² AGBAZAHOU A., la bataille du trône, C. A, 1997, PP. 40-45

manque d'intérêt et n'ont pas souvent la priorité dans les politiques, programmes et projets de développement. La perception traditionnelle du statut de la femme qui la place au second rang par rapport à l'homme persiste et se traduit notamment par un faible taux de scolarisation ou de formation chez les filles ; un faible taux d'alphabétisation chez les femmes, surtout chez les femmes vivant en milieu rural ; une déperdition scolaire relativement plus importante chez les filles que chez les garçons, beaucoup d'entre elles étant contraintes d'abandonner l'école pour diverses raisons dont notamment le manque de moyens financiers, les mariages et/ou grossesses précoces, les taux d'échecs élevés, le manque de volonté chez certains parents ; un taux élevé de femmes n'ayant eu aucun accès à l'instruction, surtout chez les femmes vivant en milieu rural. Conséquences « *Sur cinq cadres de catégorie A, un seul est une femme. (...) Seulement 7,5% des sièges à l'assemblée nationale du Bénin en 1996 sont occupés par les femmes. (...). Seulement un salarié sur cinq est du sexe féminin (...) Chez les femmes, on atteint rarement moins de 80% d'illettrées. (...) Au cours des vingt dernières années l'accès des femmes à l'école primaire a progressé, mais à un rythme insuffisant pour améliorer l'écart fille-garçon.* »³

En réalité, on observe une sorte de disparité sociologique basée sur des stéréotypes sexistes au détriment de la femme dans les domaines de l'alphabétisme, de la formation, de l'instruction, voire de la scolarisation des filles. Or, la convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) a formellement précisé que : « *toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe constitue une forme de discrimination*⁴ ». C'est pour remédier à cette forme de marginalisation dans le domaine de l'éducation que la déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'ONU le 10 décembre 1948, stipule à son article 26 que : « *toute*

³Rapport sur le développement humain au Bénin PNUD, 1998, pp 84, 18, 86, 80, 38 et 37

⁴Gautier Biaou, Dimension Economique et Sociale du Développement Durable, CPU 2005 P67

personne a droit à l'éducation ». Ceci a été repris par la constitution béninoise du 11 décembre 1990 en ses articles 12, 13 et 14 qui impose à l'état l'obligation d'organiser l'éducation et la formation des citoyens en général, de la jeunesse en particulier ; car « *une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale enterre son propre avenir. C'est une société suicidaire* »⁵ Prendre en charge la jeunesse nécessite une scolarisation sans condition aucune autant pour les garçons que pour les filles. A cet effet, la conférence mondiale sur l'Education Pour Tous (EPT) tenue à Jomtien en mars 1990 nous en dit long. Au cours de ladite, une priorité absolue avait été donnée à l'éducation des filles.

Quand on sait que le Bénin est classé parmi les 25 pays au monde dans lesquels des actions urgentes pour l'accélération de la scolarisation des filles doivent être menée⁶, il est nécessaire de définir des stratégies pour améliorer aussi bien l'accès des filles à l'école primaire que leur maintien jusqu'à la fin du cycle.

Au nombre des stratégies à promouvoir, figure la gratuité de l'enseignement maternel et primaire.

En effet, dans le but d'atteindre à l'horizon 2015 l'éducation universelle, le gouvernement béninois, en plus de la gratuité de l'enseignement primaire au profit des filles du milieu rural mise en œuvre depuis 2003, a décrété le 14 octobre 2006, la gratuité de l'enseignement maternel et primaire. En faisant cette option, le pays vise deux objectifs majeurs : promouvoir l'accès à l'éducation de base et accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour Développement (OMD) à l'horizon 2015.

Dix ans après la mise en œuvre de cette décision, surtout pour ce qui concerne les filles en milieu rural, ne serait pas sans impact sur la scolarisation des filles.

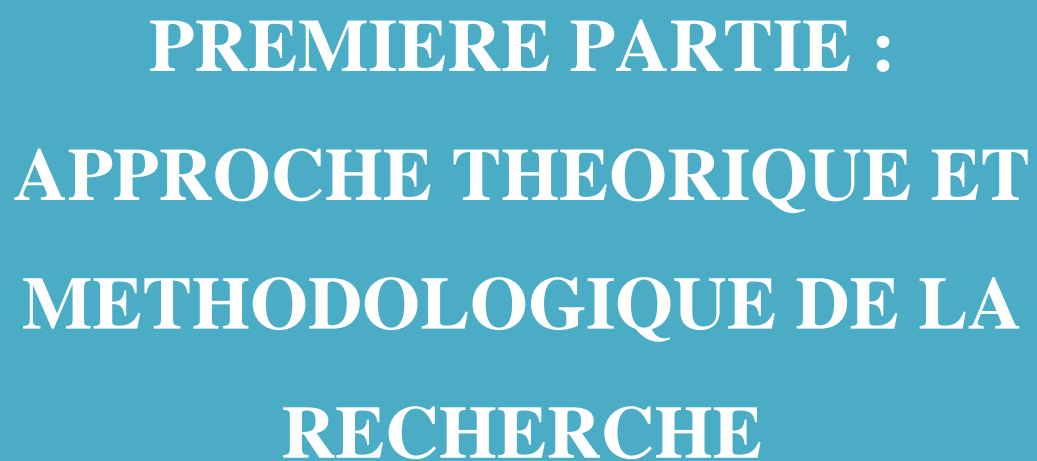
⁵Kizerbo, 1990 : 15

⁶La situation des enfants dans le monde 2004 pp, 20 et 22

C'est dans la perspective de comprendre cette problématique, qu'on a retenu pour sujet Impact de la gratuité de l'école sur la scolarisation des filles en milieu rural au Bénin : cas de la commune de Za-Kpota.

Deux grandes parties constituent la charpente de cette étude. La première comporte deux chapitres et est relative aux approches théorique et méthodologique de l'étude. Elle énonce la problématique, fait l'état de la question et donne la justification du choix du thème et du groupe de l'étude.

La seconde partie qui comporte deux chapitres, pour sa part, étudie la gratuité et son impact sur la scolarisation des filles dans la commune rurale de Za-Kpota ainsi que ses limites, avant de proposer quelques approches de solutions aux différents problèmes qui continuent de se poser.



**PREMIERE PARTIE :
APPROCHE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE LA
RECHERCHE**

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Le souci de clarté et de précision oblige à expliciter la question fondamentale de la recherche. La revue des écrits qui abondent dans le même sens que ce travail permettra, d'une part, de mieux situer par rapport à ces écrits et, d'autre part, de justifier les raisons qui motivent le choix de ce sujet d'investigation.

La problématique, l'état de la question et la justification du choix du sujet constituent donc les axes autour desquels s'articule le présent chapitre.

1.1. PROBLEMATIQUE

1.1.1. Le problème

La persistance de l'inégalité entre garçon et fille en matière d'éducation au Bénin ne date pas d'aujourd'hui et ceci pour cause.

Cherchant les facteurs extra-scolaires qui déterminent cette inégalité, BOUDON R. répond que c'est « *le résultat de l'assemblage des stratégies différentes adoptées par les familles en fonction de leur vision des études* »⁷. Le Professeur TINGBE-AZALOU A., de son côté précise que chez les communautés AJA –FON « *la naissance d'un garçon procure d'avantage de joie pour le simple motif que le mariage chez les AJA –FON est patrilocal et la filiation patrilinéaire. C'est donc l'enfant de sexe masculin qui détermine l'appartenance à la communauté en tant que prolongement du père au niveau du clan* »⁸. Avec l'avènement de l'ère de l'éducation pour tous (EPT), toute stratégie ou pratique qui privilégie la scolarisation d'un enfant au détriment d'un autre, quel que soit le motif est dépassée. Le désir du gouvernement béninois est que l'école doit tendre vers l'égalité des chances pour tous les enfants sans distinction de région, de sexe

⁷ <http://Echec-réussite-scolaire.over.blog.fr>

⁸ TINGBE AZALOU A., le nom individuel chez les adja-fon du Bénin (une sociologie de l'anthroponyme), thèse de Doctorat, Paris, 1987. p 43.

ou de condition sociale. Le premier des huit objectifs de la politique éducative du 23 janvier 1991 rend compte de cette volonté : « *Garantir l'égalité des chances à l'éducation pour tous les enfants béninois de 6 à 15 ans* ».

Mais que cette égalité ne soit pas « *...théorique mais réelle* »⁹ a ajouté Jules FERRY. Tout montre que c'est encore théorique au Bénin. Le constat est qu'on a tendance à donner plus de chance au garçon plus qu'à la fille, alors que cette dernière a aussi besoin de l'instruction. Ceci met en évidence le statut d'infériorité de la femme par rapport à l'homme ; statut qui trouve ses racines au niveau même du système éducatif dont les moyens et méthodes ainsi que les contenus diffèrent selon qu'il s'agit de l'éducation d'un garçon ou de celle d'une fille. L'éducation formelle n'est pas épargnée par cette discrimination.

Les conclusions du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH₃) sont édifiantes par rapport à ce constat. En effet, le document de synthèse des analyses dudit recensement¹⁰ révèle sur le plan national en ce qui concerne le domaine de l'alphabétisation, de l'instruction et de la scolarisation, les différents taux ci-après :

- dans le domaine de l'alphabétisation, il ressort des analyses que « le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus sur le plan national reste encore faible, 32,6% en 2002. On note un déséquilibre suivant le sexe en faveur des hommes au niveau du taux d'alphabétisation (45,0% pour les hommes et 21,9%), soit un indice de parité du genre 0,49. Les hommes alphabétisés représentent ainsi 61,3% des alphabétisés (en général) et les femmes 38,7% en 2002 contre respectivement 65,4% et 34,6% en 1992. »

⁹ <http://www.ac.grenoble.fr>

¹⁰ Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation RGPH₃ : synthèse des analyses, Cotonou, UNFPA – Coopération Suisse au Bénin, 2003, pp. 25-26.

- en matière d’instruction, le même document de synthèse des analyses relève que « la part de la population sans instruction s’établit en 2002 à 57% pour l’ensemble du Bénin (47,2% des hommes et 66% des femmes)...Le taux d’instruction des femmes au primaire a le plus progressé en passant de 14% à 22,9% entre 1992 et 2002 contre 11,8% à 14% entre 1979 et 1992. »

En ce qui concerne la scolarisation, le document de synthèse su cité a déterminé que « les filles sont les moins scolarisées (45,3% des filles de 6-14 ans contre 56,9% des garçons de 6-14 ans)...Les filles du groupe d’âges 6-14 ans affichent un indice d’exclusion plus élevé que celui des garçons. Pendant qu’environ 5 filles sur 10 (45,4%) sont exclues du système scolaire (au niveau de l’ensemble du Bénin), 3 garçons sur 10 s’en trouvent exclus. »

Le même scénario s’observe sur la période 2007 – 2010.En effet, au cours de cette période, le taux brut de scolarisation a connu une légère augmentation, mais ce taux est plus élevé chez les garçons que chez les filles. Les données statistiques¹¹ ci-après le prouvent :

- en 2007, le taux de scolarisation enregistré est de 98,48% dont 92,17% pour les filles contre 104,33% pour les garçons ;
- en 2010, il a atteint 110,58% dont 106,86% pour les filles contre 114,02% pour les garçons ;

Le taux d’achèvement quant à lui est également plus élevé chez les garçons que chez les filles ;

- en 2007, il est mentionné 66,32% dont 56,05% pour les filles contre 75,85% chez les garçons ;

¹¹ Source DPP/MEMP

- en 2010, il est de 64,07% dont 57,30% chez les filles contre 70,35% pour les garçons.

Les différents taux montrent bien la persistance de l'inégalité entre garçons et filles en matière d'éducation au Bénin.

En effet, à Za-Kpota, à la question de savoir, entre garçons et filles, qui envoyer à l'école, la priorité est souvent donnée aux garçons.

La perception qu'à la majorité de la population de Za-Kpota du rôle et du statut de la femme en général, et de la jeune fille en particulier, n'est donc pas favorable à l'inscription et au maintien de cette dernière à l'école.

Or, au plan national, des mesures ont été prises pour accroître le faible taux de scolarisation des filles. Au nombre de ces mesures, nous avons :

- l'exonération des droits d'écolage pour les filles en zones rurales, couplée de mesures d'accompagnement ;
- l'octroi de bourses d'excellence aux filles ;
- la prise d'un arrêté ministériel relatif à la protection des élèves filles en milieux scolaires et autres lieux d'apprentissage ;
- la réouverture des internats pour jeunes filles et la création de lycées de jeunes filles ;
- la création d'un lycée militaire pour les filles ;
- la promotion du « système fille pour fille ».
- La dernière en vogue, est celle de la gratuité de l'enseignement primaire dont l'objectif est de promouvoir l'accès à l'éducation de base et accélérer

la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement(OMD) à l'horizon 2015.

- La question fondamentale que suscite l'analyse ci-dessus est la suivante :
- La gratuité de l'enseignement primaire a-t-elle permis d'améliorer le taux de scolarisation, d'achèvement et d'abandon des filles dans la commune de Za-Kpota au regard des pesanteurs socio-culturelles endogènes qui entravent cette scolarisation?
- Cette question appelle quelques hypothèses de base.

1.1.2. Hypothèses

- 1) La mesure de gratuité au Bénin permet une augmentation du taux de scolarisation des filles à Za-Kpota,
- 2) La gratuité contribue à l'amélioration du taux d'achèvement des filles à Za-Kpota
- 3) Le taux d'abandon des filles régresse à Za-Kpota grâce à la gratuité.

Sur la base de ces hypothèses, la présente recherche se propose d'atteindre un certain nombre d'objectifs.

1.1.3. Objectifs

1.1.3.1. Objectif général

Cette recherche a pour objectif général de déterminer, à travers ses activités si la gratuité de l'enseignement primaire est susceptible de résoudre l'épineux problème de la non scolarisation, de l'achèvement et d'abandon des filles à Za-Kpota.

Cet objectif se décline en trois (03) objectifs spécifiques.

1.1.3.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit, plus spécifiquement :

- 1) d'évaluer l'impact de la gratuité sur le taux de scolarisation des filles à Za-Kpota,
- 2) de déterminer l'effet de la gratuité sur le taux d'achèvement des filles dans cette commune,
- 3) de vérifier l'effectivité d'un changement par rapport au taux d'abandon dans le rang des filles.

Les objectifs ainsi définis, il semble nécessaire de circonscrire le cadre conceptuel de la recherche.

1.1.4. Cadre conceptuel

Un mot n'a de sens que dans le contexte spécifique où il est employé. Il convient donc de définir quelques termes et expressions centraux afin de faire connaître le sens qu'on leur donne dans ce travail. Il s'agit de :

- Impact ;
- scolarisation des filles ;
- achèvement ;
- abandon ;
- gratuité.

1.1.4.1. Impact

L'impact peut se définir comme étant l'effet produit par l'action menée sur une personne, un objet ou une situation. C'est aussi un résultat attendu, la

conséquence espérée d'un fait. Parler d'impact suppose donc l'existence préalable d'une action fondée sur des objectifs identifiés. Ce concept fait penser à une prise de conscience et une volonté de réparation en vue d'un changement qualitatif. C'est la recherche d'un bond en avant.

1.1.4.2. Scolarisation des filles

La scolarisation des filles, c'est le fait d'inscrire, dans un établissement scolaire et pour y suivre un enseignement régulier, des enfants ou personnes jeunes de sexe féminin.

Ainsi perçue, la scolarisation des filles implique non seulement une fréquentation régulière de l'école par toutes les jeunes personnes de sexe féminin, mais aussi et surtout, leur maintien dans le système scolaire jusqu'à un certain niveau.

Promouvoir la scolarisation des filles, c'est donc mener des actions motivantes afin de faciliter davantage leur fréquentation scolaire. Ce qui suppose des conditions facilitatrices et encourageantes en leur faveur.

C'est permettre à la fille d'avoir accès à l'école, tout comme le garçon, dans le souci d'éradiquer la discrimination entre sexes observée au niveau de l'accès des jeunes personnes à l'école.

1.1.4.3. Achèvement

Selon le dictionnaire « Le Petit Larousse 2009 », l'achèvement est l'action d'achever. Finir, terminer ce qui est commencé.

Le taux d'achèvement des études primaires est le pourcentage d'élèves qui terminent la dernière année d'école primaire. Ce taux est calculé en prenant le nombre total d'élève en dernière année d'école primaire moins le nombre de

redoublant dans cette année et divisé par le nombre total en âges de terminer leurs études primaires¹².

1.1.4.4. Abandon

Selon le dictionnaire « Petit Larousse 2000 », abandon est l'action d'abandonner, de quitter, de cesser d'occuper. Pour ce qui concerne cette étude, il s'agit des élèves qui ont laissé l'école avant la fin du cycle primaire.

1.1.4.5. La gratuité

Selon le nouveau petit Robert, dictionnaire de la langue française, ce concept désigne le caractère de ce qui est gratuit, bénévole et spécialement non-payant.

Jean Pierre Olivier de SARDAN et Ride Valery¹³ parleront des mesures "d'exemption du paiement". Dans le cadre de cette recherche, c'est le gouvernement béninois qui a pris la décision de cette mesure de gratuité .Il s'engage solennellement à prendre en charge au niveau de l'école maternelle et primaire, les frais de scolarité des enfants.

La question de la scolarisation des filles n'est pas un sujet qu'on est les premiers à aborder. Il est donc utile qu'on fasse l'état de la question pour déterminer les différents aspects déjà traités du sujet et les différentes solutions préconisées, afin de mieux orienter les réflexions.

1.2. ETAT DE LA QUESTION

Le faible taux de la scolarisation des filles ne laisse indifférent aucun acteur de l'éducation. Plusieurs recherches ont été faites pour déterminer les causes de ce phénomène.

¹² <http://www.data.publica.com>

¹³ <http://www.cairn.info>

SAVINA A. et JEANNINE C. (2001) dans *Attitude des acteurs de l'école face à l'éducation des filles au Cameroun, Mali, Niger, Sénégal* ont abordé les causes socioculturelles.

Selon ces auteurs, la femme, en vertu des normes traditionnelles est considérée comme le « *sexe faible* » et par conséquent, elle n'a pas le même droit que l'homme. Elle doit être soumise à l'homme. Si elle est instruite, elle ne pourra pas respecter son mari. Sa place n'est pas à l'école mais au foyer afin de jouer pleinement son rôle de l'épouse, de mère et de maîtresse de maison.

AMOUZOU, E. (2008) dans son ouvrage *Les handicaps à la scolarisation des filles en Afrique* abonde dans le même sens. En abordant le cas du Togo, du Bénin et du Tchad, il a fait une analyse minutieuse des déterminants socioculturels en mettant un accent particulier sur le mariage précoce.

OUASSA KOUARO, M. (1998), dans son mémoire intitulé *la scolarisation des filles en milieu rural : approche socio-anthropologique (cas de la Sous-préfecture de Matéri)*, a également identifié les facteurs socioculturels qui entravent la scolarisation des filles à Matéri. Au nombre de ceux-ci elle a surtout mis l'accent sur "Kyahern"¹⁴ comme un fait culturel selon lequel les filles sont destinées au mode de mariage par échange. Envoyer une fille à l'école changerait donc ces jeux matrimoniaux.

LEGONOU S. (2001), a aussi dans son mémoire de maîtrise intitulé : *Approche socio-anthropologique de la scolarisation des filles en milieu rural : cas de la Sous-préfecture de Za-Kpota*, a mis en exergue les conséquences des mariages forcés et précoces sur la scolarisation des filles.

Les facteurs socioculturels ne sont pas seulement limités au mariage forcé et précoce, mais il y a également le manque de soumission de la femme à l'homme.

¹⁴Kyahern : Fait culturel relatif à la société berba à Matéri

La crainte de voir sa fille instruite adopter des comportements jugés indécents, d'insubordination, en un mot d'insoumission à l'homme amène les parents à être réticents vis-à-vis de la scolarisation des filles. L'article de TARDITS C. (1962), rend compte de cette situation « *La femme lettrée prend vis-à-vis des règles fondamentales du patrilignage une attitude revendicatrice et manifeste des aspirations égalitaires (...) la femme lettrée paraît plus menaçante que sa sœur analphabète (...), la femme illettrée est docile et respectueuse de la tradition ; l'autre éduquée dans les écoles européennes est revendicatrice et agressive.* »¹⁵

Enfin les causes socioculturelles sont aussi abordées par les recherches menées par AKPAKA O. et GABA L. (1991) dans *Les aspects socioculturels de fréquentation scolaire des filles au niveau primaire au Bénin*. Leur investigation ont permis de retracer les facteurs socioculturels qui freinent la scolarisation des filles en zones rurales comme urbaines.

En dehors des facteurs socio-culturels sus-cités par les auteurs précédents, d'autres vont mettre en exergue les facteurs économiques.

CHARLOTTE S. et JEANNINE C. (2001) dans leur ouvrage intitulé *Coût d'opportunité et scolarisation des enfants dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina-Faso, Guinée, Mauritanie, Togo*, ont rendu compte de cet aspect. En effet, selon les auteurs, les coûts d'opportunité sont plus élevés pour les filles que pour les garçons du fait du rôle prépondérant des filles dans les activités économiques et domestiques de la famille. Les filles en plus des activités commerciales, assurent la garde de leurs frères et sœurs plus jeunes permettant ainsi à leur mère de se vaquer à des activités rentables pour la survie de la famille. C'est ce que Gervais appelle «mères bis »¹⁶. Dans le même sens, Claude

¹⁵ <http://www.perse.fr> PP.271 -272 - 273

¹⁶ [_http://www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)-(les filles en aidant leur mère dans les travaux domestiques et champêtres font ainsi office de « mère bis »)

TARDITS (1962) confirme que traditionnellement les enfants représentent un enrichissement du groupe lignager auquel ils fournissent une main d'œuvre supplémentaire.

Les causes institutionnelles sont aussi appréhendées comme des entraves à la scolarisation des filles. C'est ce que d'autres auteurs vont mettre en relief par la suite.

De leur côté, DEGBELO A. et COSSOU M. (1997) dans : *L'image de la fille/Femme dans les manuels scolaires du primaire et du secondaire au Bénin*, ont démontré la manière dont les ouvrages scolaires conçus constitue aussi un mécanisme de la sous-scolarisation des filles. Ils ont notamment fustigé cette discrimination subtile qui consiste à attribuer dans les manuels scolaires les rôles les plus importants aux garçons au détriment des filles qui sont maintenues dans une passivité subtilement imposée.

ROSELIN L.¹⁷ de son côté parlera des manuels éducatifs renfermant des clichés sexistes, et des manuels pédagogiques empreints des préjugés sexistes.

Si les facteurs socioculturel, économique, et institutionnel constituent des blocages à la scolarisation des filles, c'est parce que l'importance de la scolarisation des filles en matière de développement socio-économique n'est pas bien saisie par certains acteurs de l'éducation. C'est ce que nous allons démontrer dans les lignes à suivre.

En effet les participants au forum mondial sur l'éducation, réunis à Dakar au Sénégal en Avril 2000 précisent : « *l'éducation des filles et des femmes a des retombées positives considérables qui se transmettent de génération en*

¹⁷ <http://www.jeunesse.francophonie.org>

génération et qu'elle soit un facteur déterminant sur le développement social et d'autonomie des femmes »¹⁸

L'UNICEF (2003 :5) dans son rapport intitulé *Accélérer les progrès de l'éducation des filles* déclare « *L'éducation des filles est au cœur du développement. Les femmes instruites ont un rôle de premier plan à jouer pour briser l'engrenage de pauvreté intergénérationnelle. Les investissements en faveur de l'éducation des filles profitent aussi aux garçons. L'inverse n'est pas vrai* ». De même, à l'occasion de la journée internationale des filles en Octobre 2013, l'UNICEF ajoute « *un enfant né d'une mère qui a eu accès à l'éducation élémentaire a beaucoup plus de chance de vivre au-delà de son cinquième anniversaire que celui né d'une mère privée de l'éducation élémentaire. Chaque année supplémentaire de scolarité dans la vie d'une fille réduit de 10% le risque de décès de son futur bébé* »¹⁹

L'économiste Stéphane KLASSEN interviewé sur les avantages économiques de l'éducation des filles a rendu compte de ce qu'il a écrit dans son article intitulé « *Faible scolarisation des filles, croissance plus lente pour tous* ». Dans cet article, il a démontré que « *si l'Afrique subsaharienne avait en 1960 décidé que le fossé entre les sexes dans l'éducation serait le même que celui de l'Asie de l'Est qui était beaucoup plus bas et si elle avait adopté la même politique que l'Asie de l'Est pour combler ce fossé, elle aurait eu un taux de croissance de 0,4 à 0,9% plus rapide que ce qu'elle a été en réalité* »²⁰. Dans le même document, Angélique KIDJO, l'ambassadrice itinéraire de l'UNICEF répondant à la question, "pourquoi a-t-elle participé à des campagnes de plaidoyer pour l'éducation des filles", a également montré l'importance de l'éducation des filles en matière de développement économique en disant ce qui suit : « *lorsqu'on se*

¹⁸ _Forum mondial sur l'éducation : Cadre d'action de Dakar, 26 du 28 Avril 2008.p.16

¹⁹ _<http://www.huffigtompost.fr>

²⁰ Cité dans le document Parité dans l'éducation : acquis et perspectives

*rend en Afrique la première chose qui frappe, c'est l'énergie des femmes sur les marchés, à la maison, la tonne de choses qu'elle font. Imaginez donc cela avec l'éducation en plus ».*²¹

Pour terminer, c'est le tour de Koffi ANNAN l'ex Secrétaire Général des Nations Unies de répondre « *chaque année supplémentaire de scolarité pour les filles nous rapproche davantage d'un monde libéré de la misère et de la maladie* »²².

Si l'éducation des filles contribue ainsi au développement économique, il faut des politiques susceptibles de promouvoir à leur éducation. C'est ce que d'autres auteurs vont nous révéler.

Par rapport aux politiques, R. CUSSO (2003), dans son ouvrage *L'impact des politiques de scolarisation des filles : Mauritanie, Tunisie, Inde, Bangladesh et Sénégal*, a passé en revue les politiques les plus efficaces pour réduire les inégalités entre garçons et filles dans l'éducation de base. Au nombre de ces politiques il a énuméré la création des garderies et des toilettes, bourse spéciale, augmentation de nombre de classe, réduction de la distance école habitation, accroissement des budgets publics d'éducation.

Dans le même sens, AKPAKA O. et GNIMADI A. (2005), sous les auspices de l'UNICEF, ont réalisé une étude sur : *Scolarisation des filles : la réussite de Sinendé au Bénin*. Dans cette étude, ils ont présenté le projet Education et Communauté (EDUCOM) et son succès en matière de scolarisation des filles dans la commune de Sinendé situé au Nord du Bénin. Ils ont examiné les facteurs déterminants d'une telle réussite dans cette commune ainsi que les leçons à tirer pour une meilleure reproduction de ces résultats ailleurs qu'à Sinendé.

²¹ Parité dans l'éducation : acquis et perspective p.60

²² Idem

L'UNICEF (2003) quant à lui, le système « fille pour fille »²³ est le plus efficace pour promouvoir la scolarisation des filles au Bénin. En effet, le système dénommé « fille pour fille » est un système de parrainage qui consiste à responsabiliser les grandes filles d'une école par rapport aux fillettes qui sont considérées comme à risque.

La plupart des politiques abordées par ces auteurs ont trait à l'amélioration du cadre de vie scolaire. Aucun d'eux ne s'est prononcé sur la politique de la gratuité de l'enseignement. D'autres auteurs vont aborder cet aspect.

En 2012, l'Observatoire du Changement Social (OCS), en collaboration avec la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE), ont initié une étude sur *Impacts de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire sur la pauvreté, le social et les OMD*. Dans cette recherche, ils ont analysé les effets à court terme et à long terme de la mise en œuvre de la décision de gratuité de l'enseignement maternel et primaire sur la pauvreté, le social et la réalisation des OMD en vue d'éclairer les décideurs politiques sur la manière de rendre encore plus efficace la décision. Ces deux institutions ont raison de mesurer l'impact de l'application de cette décision sur la pauvreté. D'autres auteurs vont abonder dans le même sens presque en ajoutant que, la gratuité de l'enseignement, loin de soulager la peine des parents d'élève a en revanche apporté un coup de grâce à leur pauvreté.

En effet dans le bulletin d'information du secteur de l'éducation de l'UNESCO intitulé : *L'éducation aujourd'hui* N°10 de Juillet – Septembre 2014, les parents d'élève en Ouganda sont confrontés à de telles situations. En dépit de la gratuité, ils continuent d'acquitter différentes contributions officielles, tout en subvenant à des dépenses imprévues comme l'enterrement d'un enseignant, les fêtes de fin d'année, la construction des salles de classes ou les appels téléphoniques.

²³ La communication au service de l'éducation des filles en Afrique P 64

De même, au Bénin, le journaliste écrivain, monsieur Christophe AGBODJI, dans son article intitulé : *Le coût réel de la gratuité de l'enseignement au Bénin*²⁴ du 30 Octobre 2011 a fait le même constat. Il dit ce qui suit : « *une pièce par ici, deux francs par-là, un billet par ici, trois billets pour ça. A la fin, environ 12 mille francs quand même pour assurer une année scolaire de son enfant au CI. Sans compter les nombreux frais connexes de moins en moins facultatifs, du secondaire au supérieur. Il est bien juste de conclure que la gratuité de l'éducation au Bénin a désormais un coût. Et pas les moindres* »

Par ailleurs, le manque d'enseignants, les effectifs trop élevés et l'insuffisance des subventions constituent un cortège de problèmes soulevés par d'autres auteurs.

Dans le journal, *Afrique Renouveau* Volume 23 N°4 du 4 Janvier 2010, Michael FLESHMAN va mettre en exergue ces difficultés engendrées par la gratuité de l'école. En effet, dans ce journal, à Malawi, dans les écoles primaires, la suppression des droits scolaires a entraîné une explosion du nombre d'inscription. A cela s'ajoutent la pénurie d'enseignants et l'insuffisance des financements.

En 2014, dans les annales de l'Université de Ouagadougou – Série A, vol : 015, Juin 2012 AHODEKON, S.C. a fait cas de la même réalité que Michael. Dans son article intitulé *Problématique de la gratuité de l'école au Bénin : cas de la commune d'Akpro-Misserete*, il a montré les problèmes engendrés par la mise en œuvre de cette décision dans ladite commune ; lesquels s'articulent autour de : manque de salle de classe pour abriter les élèves, manque de qualification des enseignants, les effectifs pléthoriques, l'insatisfaction des parents par rapport à la baisse de qualité et aux frais indirects de scolarité.

²⁴ -<http://www.24hinbenin.info>

L'éminent écrivain, journaliste, Jérôme CARLOS avait prophétisé sur l'avènement de ces problèmes. Ainsi, dans son article *Les enjeux de la gratuité de l'école* du 10 Octobre 2006 cité par Christophe AGBODJI, il a écrit ce qui suit : « *La nouvelle est bonne : on ne paiera plus ni contribution, ni souscription à l'école maternelle et à l'école primaire pour compter de cette rentrée scolaire sur toute l'étendue du territoire national du Bénin. Un pas décisif vers la gratuité de l'école... cela donne une mesure politique de haute portée sociale dont il convient de faire une saine lecture. Ici, faut-il le rappeler et le souligner. La moindre défaillance, la moindre faiblesse fera écrouler l'édifice comme un château de carte.* »

L'institut international de planification de l'éducation²⁵ nous indiquera ce qu'il faut faire pour que l'édifice de la gratuité ne s'écroule pas comme un château de carte. Pour lui, les politiques de gratuité ne doivent pas seulement prendre en compte l'abolition des frais de scolarité, mais aussi les autres coûts de l'éducation que sont notamment les manuels, les uniformes, le transport etc.

Une analyse du contenu des différents travaux précédemment évoqués, permet de remarquer qu'une catégorie d'auteurs a abordé les causes de la sous-scolarisation des filles. Ceux-ci ont mis l'accent sur les causes socioculturelles dont le mariage forcé et précoce. A cela s'ajoutent les causes économiques et institutionnelles.

D'autres ont montré l'importance de la scolarisation des filles en matière de développement socio-économique. La dernière catégorie des auteurs ont mis en flèche les problèmes engendrés par la gratuité de l'enseignement dans son application.

²⁵ <http://www.iiep.unesco.org>

Certes, leurs travaux ont fourni aux chercheurs en sciences humaines et sociales de précieux instruments opératoires pour des investigations éventuelles. Cependant, l'on peut remarquer qu'aucun d'eux n'a abordé l'impact de la gratuité de l'école sur la scolarisation des filles en milieu rural. Et c'est dans ce domaine que s'inscrit la présente recherche, dont le choix résulte de raisons diverses.

1.3. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

1.3.1. Raisons subjectives

Nous sommes issus d'une famille de dix enfants, dont cinq filles et cinq garçons. Selon la volonté de notre père, tous les garçons ont été envoyés à l'école. Des cinq filles, aucune n'a été scolarisée, notre père estimant qu'inscrire une fille à l'école était du gâchis et n'aboutirait à rien. Ses frères, c'est-à-dire, mes oncles, ont agi de la même façon avec leurs filles.

Nous n'avons cessé de rechercher les causes d'un tel phénomène jusqu'au jour où, en lisant le quotidien « Education tribune », nous sommes tombé par un heureux hasard sur l'histoire de deux filles, Florence et Jeannette de Za-Kpota .Il est dit que malgré la gratuité, les moyens financiers continuent d'être un handicap majeur à celles-ci : *« Beaucoup de jeunes enfants, notamment de jeunes filles dans la commune à l'instar de Florence et Jeannette ne vont pas à l'école fautes de moyens financiers. Certains arpentent, à longueur de la journée les ruelles poussiéreuses de Za-Kpota où elles mendient (...) Pourtant, l'éducation primaire universelle a été décrétée gratuite dans le pays ».*²⁶

C'est l'histoire de ces deux filles qui a motivé l'orientation de la recherche sur l'impact de la gratuité par rapport à la scolarisation des filles à Za-Kpota.

²⁶ - Education tribune N°001 Avril 2006. Page 3

1.3.2. Raisons objectives

La mesure de gratuité a été d'abord en faveur des filles en milieux ruraux en 2003 avant d'être généralisée en 2006. Za-Kpota étant une zone rurale ; la mesure de la gratuité a connu une phase d'exécution de 10 ans, à l'issue de laquelle l'on a observé des signes de réussite qui ont besoin d'être consolidés. En outre, le taux de scolarisation des filles à Za-Kpota était très faible (39,20%) par rapport à celui des garçons (60,79%) au cours de l'année scolaire 2004-2005, période avant la gratuité.

Les contours théoriques de cette recherche étant cernés, il importe de définir l'approche méthodologique selon laquelle celle-ci a été menée.

CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE, CADRE PHYSIQUE ET SOCIOCULTUREL

Dans ce chapitre seront abordées les questions relatives à la recherche d'informations, l'enquête de terrain, aux techniques de collecte des données, au champ d'étude, à la durée de l'enquête aux difficultés rencontrées et au modèle d'analyse.

Par ailleurs, les caractéristiques physiques de la commune de Za-Kpota, ses facteurs économiques, socioculturels, éducatifs ainsi que la gratuité de l'école au Bénin feront l'objet de ce chapitre.

2.1. ETAPE DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1.1. Recherche d'informations

2.1.1.1. Sources documentaires

L'on ne saurait entreprendre une recherche sans avoir, au prime abord, une vue globale sur les ouvrages qui ont abordé, d'une manière ou d'une autre, le sujet qui fait l'objet de la recherche. C'est pourquoi il était nécessaire d'effectuer une recherche documentaire qui a conduit dans certaines bibliothèques.

Ainsi, à la bibliothèque de l'UNICEF, l'on a consulté des ouvrages qui ont souligné l'importance de la scolarisation des filles. Ils ont également mis l'accent sur les interdits qui constituent le véritable handicap pour la scolarisation des filles, surtout dans les zones rurales.

Ils ont également mis l'accent sur les aspects socioculturel, institutionnel et économique de la scolarisation des filles. Certains bulletins d'information consacrés dans le domaine de l'éducation ont renseigné sur la gratuité. Beaucoup de rapports des conférences, des séminaires et colloques sur l'éducation pour tous

ont été retrouvés dans cette bibliothèque. Certains articles et rapports ayant trait à la gratuité et à la scolarisation des filles ont été également trouvés sur internet. D'autres documents sur l'éducation en général, l'éducation des filles et la gratuité m'ont été enregistrés sur clé USB par l'un de mes professeurs spécialiste du domaine de l'éducation. Des données statistiques ayant trait à la scolarisation sur le plan national et à Za-Kpota m'ont été servies dans la bibliothèque de l'INSAE à Cotonou, au Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire et à la circonscription scolaire de Za-Kpota. D'autres documents ayant trait à la scolarisation des filles ont été également retrouvés dans le centre de documentation du PLAN-BENIN.

A l'INFOSEC, les documents qui ont été parcourus abordent non seulement l'éducation dans sa généralité, mais aussi l'éducation des filles dans ses aspects formel et non formel.

Certains mémoires du centre de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi ont donné des détails non moins importants sur des projets de développement expérimentés en faveur de certains groupements féminins, et sur la dimension socio-anthropologique de l'éducation scolaire des filles en milieu rural.

L'ensemble de tous ces ouvrages parcourus çà et là a aidé dans l'orientation de ce sujet et l'élaboration de la base théorique de ce travail.

Mais les données documentaires n'ont pas été suffisantes pour renseigner sur toutes les dimensions du sujet. Il a donc fallu des compléments d'information de sources orales.

2.1.1.2. Sources orales

Des entretiens ont été organisés avec des personnes ressources sur le thème de recherche. Nous nous sommes notamment entretenus avec un enseignant

spécialiste des questions d'éducation sur la pertinence du sujet. Ses conseils ont aidé à donner une orientation à ce sujet. Quelques agents de la Direction de Promotion de la Scolarisation du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, ont donné une profusion de détails sur la gratuité et les subventions.

2.1.2. Enquête de terrain

2.1.2.1. Définition de la population de l'étude

Sont concernés par cette étude, les parents (père et mère), les filles scolarisées et déscolarisées les enseignants et Directeurs du Cours Primaires de la Commune de Za-Kpota. Le chef de la Circonscription scolaire, le Conseiller Pédagogique (CP) et quelques agents de DDEMP d'Abomey ont été aussi rapprochés.

2.1.2.2. . Le groupe cible et échantillonnage

2.1.2.2.1. Le groupe cible

Outre les parents, il y a les enseignants et les directeurs d'établissement. Ils sont supposés détenir des informations détaillées sur la gratuité, son application sur le terrain et les subventions afférentes à cette mesure.

A tous ceux-ci viennent s'ajouter les personnes ressources. Il s'agit du Conseiller Pédagogique, du Chef de la Circonscription scolaire, des chefs traditionnels, des chefs religieux, le planificateur de la mairie de Za-Kpota. Quelques agents du Ministère de l'enseignement Maternel et Primaire à Porto – Novo et de DDEM à Abomey.

Il serait fastidieux d'interroger toutes les unités de cette population d'étude. C'est pourquoi l'on a procédé à un échantillonnage.

2.1.2.2.2. Echantillonnage

Il a été procédé par choix au hasard, au niveau de 133 personnes (l'ensemble constitué par les parents, filles, enseignants, directeurs) et par choix raisonné au niveau de 17 autres (chefs traditionnels, religieux et personnes ressources).

Compte tenu du caractère qualitatif on a limité la taille de l'échantillon à 150 personnes réparties de la manière suivante :

- 22 parents de filles scolarisées ;
- 22 parents de filles non scolarisées ;
- 22 parents de filles déscolarisées ;
- 1 focus groupe de 05 hommes ;
- 1 focus groupe de 07 femmes ;
- 15 directeurs dont une directrice ;
- 20 enseignants ;
- 06 chefs traditionnels ;
- 05 chefs religieux ;
- 2 représentants de l'Association des parents d'élèves ;
- le conseiller pédagogique (CP) ;
- le chef service du CESOP DDEMP Abomey ;
- le chef de la Circonscription scolaire (C/S) de Za-Kpota ;
- le chef service du système de développement local et de la planification de la commune de Za-Kpota ;
- 10 filles du cours moyens (CM1 et CM2) ;
- 10 filles déscolarisées.

En effet, on a choisi les parents parce que l'ultime décision d'envoyer les filles à l'école provient d'eux. Les directeurs et enseignants quant à eux ont une grande expérience de l'enseignement primaire. Mieux, ils ont une connaissance parfaite de la gratuité parce qu'ils l'appliquent au quotidien. Les chefs traditionnels et religieux sont des leaders d'opinion incontournables. Les personnes ressources sont des acteurs qui sont supposés détenir certaines connaissances sur l'enseignement et la gratuité. Les filles du cours moyen et celles déscolarisées sont supposées capables de s'exprimer clairement sur le sujet. Pour pouvoir

collecter les données auprès de l'échantillon ainsi constitué, on a utilisé des techniques et outils appropriés.

2.1.3. Techniques et outils de collecte des données

L'hétérogénéité de l'échantillon a exigé le choix de plusieurs techniques. Ainsi il a été choisi l'observation directe et l'entretien.

L'observation directe a été utile lorsqu'il s'est agi de constater et de noter, pendant les heures d'aller au cours, combien de filles scolarisables, dans une maison donnée, sortent effectivement pour aller suivre les cours à l'école, et combien restent à la maison. Des vues ont été également prises grâce à cette technique.

Le guide d'entretien a été utilisé pour collecter les données auprès de tous ceux qu'on a enquêtés. L'on a opté pour cette technique parce qu'elle permet, d'une part, d'aborder le sujet avec des personnes non alphabétisées en français – ce qui est le cas de la majorité de cet échantillon – et d'autre part, avec les personnes alphabétisées, de gagner du temps dans la collecte des données. Ce qu'une enquête par questionnaire n'aurait pu permettre.

Les divers entretiens ont été menés grâce à des guides d'entretien élaborés suivant les caractéristiques de chaque catégorie de la population d'étude et la nature des informations qu'on voulait recueillir auprès d'elle.

Pour mener à bien les différentes observations, on s'est servi de grilles d'observation (Cf. Annexe V). Ces différentes techniques ont permis de mener ces recherches dans un champ bien déterminé.

2.1.4. Champ d'étude

Cette recherche couvre la Commune de Za-Kpota. Les investigations sur le terrain ont été menées dans les arrondissements de Za-Kpota et de Za-Tanta. Ces arrondissements ont été choisis parce que malgré la gratuité en 2006, on continue

d'observer au cours de la rentrée scolaire 2008-2009, un grand écart entre garçon et fille dans certains villages de ces arrondissements. Le tableau-ci après en témoigne.

Tableau N° 1: Liste des villages concernés et leur effectif scolaire à la rentrée 2008-2009

	Village	Effectif des élèves			Différence filles garçons	Ecart filles garçons
		Garçons	Filles	Total		
arrondissement za-Kpota	za-gbokpa	146	92	238	54	23%
	za-zoumè	413	334	747	79	11%
	Adjido	327	257	584	70	12%
arrondissement za-tanta	za-agbakou	466	391	857	75	9%
	sohoungo	169	122	291	47	16%
	za-tanta	244	204	448	40	9%
	za-adikogon	338	295	633	43	7%
	za-aligoudo	440	319	759	121	16%

Source : C/S Za-Kpota

Les villages ci-après ont été sélectionnés dans Za-Kpota, il y a Adjido,Za-Agbokpa,Za-zoumè,Za-Agbogbomè, Djohitin, Dokpa, et Hounkanmè. Pour ce qui concerne l'arrondissement de Za-Tanta, on peut noter Agondopoé, Azonkanmè, Aligoudo, Doutin, Tanta, Za-Adikogon et Sohoungo.

2.1.5. Durée de l'enquête

La pré-enquête a été menée dans les locaux du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire à Porto-Novo ainsi qu'à Cotonou dans la Direction de Promotion de la Scolarisation (DPS) en juillet 2014. Ayant donc duré dix (10) jours, cette phase a permis de discuter avec les personnes ressources pour surtout jauger de la pertinence du sujet. La gratuité et son fonctionnement ont été fait l'objet de l'entretien au cours de cette phase.

L'enquête de terrain proprement dite a duré deux semaines à Za-Kpota. Du 07 décembre au 19 décembre 2014. Nous avons sillonné les villages tels que : Adjido, Za-Agbogbomè, Djohitin, Dokpa, Hounkanmè, Agondopoé, Azonkanmè, Aligoudo, Doutin, et Tanta dans les arrondissements de Za-Kpota et Za-Tanta pour recueillir les données ; ce qui n'est pas sans difficultés.

2.1.6. DIFFICULTES EPROUVEES

Le premier problème était l'instabilité, de certains directeurs d'écoles. On était obligé de passer deux ou trois fois avant de les voir. Il y a d'autres qu'on n'a pas pu voir avant la fin de l'enquête.

Les statistiques scolaires de 2000 à 2005 ne sont pas disponibles à la circonscription scolaire de Za-Kpota. On pensait les retrouver à la DDEMP d'Abomey mais en vain. A Porto-Novo, on les a trouvées, sauf l'aspect lié aux taux d'abandon qui a été retrouvé dans les annuaires statistiques de l'INSAE. Ceci étant, quel est le modèle d'analyse afférent à cette recherche ?

2.1.7. MODELE D'ANALYSE

Le modèle d'analyse rend compte de la réalité des faits sociaux. Il permet de rendre opérationnel la problématique tout en précisant les différentes catégories d'observation. Par rapport à cela, le modèle d'analyse emprunté à Merton (R .K .) et Gary Becker semblent présenter un grand intérêt.

En effet, Merton est un représentant éminent du fonctionnalisme relativisé. Il précise: « *Des usages et des sentiments sociaux peuvent être fonctionnels pour certains groupes et ne pas l'être pour d'autres dans la même société...* » Il propose une distinction entre les fonctions manifestes qui sont voulues par les participants du système et les fonctions latentes qui ne sont ni comprises, ni voulues, mais qui n'existent pas moins. Ainsi, la mesure de gratuité n'a pas été appréciée de la même manière par les acteurs de l'école. Pour certains parents,

cette mesure remplit une fonction manifeste, c'est-à-dire la suppression des frais d'écolage ; ce qui leur a permis d'envoyer les filles qui ne pouvaient pas être scolarisées sans cette mesure. Par contre, pour d'autres, la gratuité joue une fonction latente. Pour ceux-ci, ils ne trouvent aucun intérêt à envoyer leurs filles à l'école en dépit de cette gratuité. Ils préfèrent garder les filles à la maison pour jouir des coûts d'opportunité qu'ils perdraient si celles-ci sont envoyées à l'école. Parmi eux, d'autres optent pour un métier professionnel à court terme (coiffure, couture). Envoyer leurs filles dans ces centres, s'avère être le chemin le plus court et libérateur pour permettre à la fille d'accéder à sa propre autonomie. Ensuite, pour ce qui concerne Gary Becker il est le précurseur de la théorie du capital humain présentée en 1964. En effet, il associait l'éducation à un investissement pour l'individu, pour leur employeur et plus généralement pour la société. Il affirme que les savoirs transmis par l'éducation, améliorent directement les performances de l'individu. Cet investissement est alors considéré comme avantageux si les gains de productivités futurs sont plus importants que les coûts de la formation. Ainsi, l'Etat béninois, en décrétant la mesure de gratuité accepte investir dans la formation des enfants (capital humain) dans l'espoir de récupérer cet investissement dans le futur. Puisque, ces enfants constitueront des forces productives pour l'essor de l'économie du pays.

Les données du cadre géographique de Za-Kpota permettront de saisir les bases de l'économie de cette région.

2.2. CADRE PHYSIQUE

2.2.1. Cadre géographique

L'on ne saurait décrire le cadre géographique sans avoir de prime abord une idée claire sur la genèse même du nom Za-Kpota. En effet, DAKA fut le 1^{er} occupant au milieu de la forêt appelée Za-Zoumè. Il était là quand son ami

Aïzonou Dinkpétin le sculpteur est venu s'installer auprès de lui. Le motif est qu'il est à la recherche du bois pour sculpter.

Après la découverte de son signe de "FA", il lui a été interdit d'entendre les échos (bruits) des singes. Ainsi, son ami DAKA lui conseilla d'aller nettoyer (Za) la montée (Kpota) pour s'y installer, d'où le nom « Za-Kpota ».

Couvrant une superficie de 409km², la commune de Za-Kpota est limitée au nord par la commune de Djidja, au sud par Zogbodomey, à l'ouest par la Circonscription Urbaine de Bohicon et à l'est par le fleuve Zou qui la sépare de la commune de Covè et de Zangnanado. La commune de Za-Kpota compte actuellement selon les données provisoires de RGPH4 environ 132.401 habitants dont 70716 femmes. Cette population est essentiellement rurale. Elle est composée de Fon et de Yoruba .Cependant la langue Fon apparaît la plus dominante.

2.3. DONNEES ECONOMIQUES

Deux activités lucratives occupent les habitants de Za-Kpota. Il s'agit de l'agriculture et du commerce

2.3.1. L'agriculture

C'est l'activité économique dominante de la commune qui occupe plus des 90% de la population. On y pratique les cultures vivrières telles que : le maïs, le sorgho, le niébé, le mil, le manioc, le voandzou et les cultures maraîchères. Les principales cultures de rente sont le coton et l'arachide.

Signalons que le palmier à huile domine toutes les exploitations et constitue une capitalisation importante.

Le défrichage est une activité des hommes. Les autres opérations culturelles, telles que le labour, le semis, l'entretien et la récolte sont exécutées par les 2

sexes y compris les enfants. La commune de Za-Kpota est également une zone agrumicole comptant près de 3.000 ha d'agrumes.

La meilleure zone de production agricole est TOGADJI reconnue pour la fertilité de ses sols. Les populations se déplacent nombreux vers cette zone qui, malheureusement est inaccessible pendant la saison des pluies.

La seconde activité de cette commune est l'élevage. Il est pratiqué d'une manière traditionnelle dans presque tous les ménages. On y rencontre des caprins, des porcins, des canards, des pintades et quelques dindons. Le grand bétail est concentré dans la zone nord de la commune (Arrondissement de KPAKPAME)

Quant à la pêche, elle constitue une activité marginale au niveau de la commune. Aujourd'hui, les candidats à la pisciculture se manifestent de plus en plus.

2.3.2. Le commerce

Deux importants marchés s'animent dans la commune de Za-Kpota. Il s'agit du marché de Zeko ou Tindji et celui de Za-Kpota centre. Divers produits y sont vendus: les produits agricoles transformés ou non, quelques produits manufacturés, la volaille et les moutons.

Les habitants de Tindji ou Zeko en général et d'Adawémè en particulier s'adonnent surtout au commerce du mouton. Ceci est d'autant plus important qu'ils quittent parfois leur maison sans bête ni argent pour servir juste d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur du mouton pour avoir des ristournes. Une buvette et quelques petits magasins se trouvent autour du marché de Tindji.

L'artisanat de service est presque inexistant. On retrouve dans la localité quelques mécaniciens coiffeurs, tailleurs et menuisiers. Les filles quant à elles

bénéficient de différentes formations dans les centres féminins de : AHOHOTA et de Cafoza à Za-Kpota Centre et de Tindji.

2.4. CADRE SOCIOCULTUREL

2.4.1. Ethnies et religions

Pour ce qui est des religions, celles traditionnelles sont fortement ancrées dans la pratique. Partout, l'on rencontre des couvents de vodoun. Les habitants vénèrent Sakpata (dieu de la terre) Dan (dieu du vent) et Hèbiosso (celui du feu) les mânes des ancêtres (Assin). Ces derniers sont considérés comme les garants de la longévité et d'une existence harmonieuse et paisible. Le moyen de communication le plus utilisé avec ce monde invisible est le « Fa ».

Les pratiques religieuses d'emprunt ont cours à une échelle très réduite dans la commune. Les personnes reconverties au christianisme sous toutes ses formes ou à l'Islam, restent attachées aux rites traditionnels. Originellement Fon, la commune héberge aujourd'hui quelques mahi, yoruba et dendi.

2.4.2. Perception de la femme à Za-Kpota

L'image de l'homme et celle de la femme ont été construites à Za-Kpota, depuis la période où l'humanité vivait encore dans une économie de cueillette. L'homme s'investissait dans la guerre et la chasse, activités très périlleuses, tandis que la femme s'occupait du ramassage d'ingrédients végétaux et animaux et s'adonnait aux tâches domestiques.

L'homme est donc perçu comme un être fort, tandis que la femme est considérée comme un être fragile, faible.

Cette perception a influencé la répartition des tâches et l'espace selon le sexe. Ainsi, les activités potentiellement périlleuses ou nécessitant la force sont réputées masculines, et celles requérant la patience, la persévérance, la minutie sont attribuées à la femme.

Sur le plan spatial, la maison constitue le domaine d'épanouissement de la femme, et l'extérieur, celui de l'homme. Ne dit-on pas de la femme qu'elle est "*nyɔnuxwesi*", c'est-à-dire, « *femme de maison* » en français et de l'homme qu'il est "*sunnuglegbenu*", ce qui se traduit en français « *homme du dehors* » ?

De même, la communauté Za-Kpota, hantée par la peur de la femme, a donné d'elle une image dépréciative : les rares et moindres actes répréhensibles commis isolément et sporadiquement par des femmes sont dramatisés, traités de façon exagérée, matérialisés dans des actions quand ils ne sont pas transformés en contes ou légendes transmises de génération en génération. Ce qui a donné naissance à plusieurs préjugés contre la femme et a fait d'elle un être potentiellement et foncièrement dangereux, surtout quand elle devient la partenaire d'un homme.

La femme est également crainte dans son rôle de tante paternelle, à cause des malédictions qu'elle pourrait proférer et dont elle détiendrait le secret. Pour l'empêcher de s'en servir, un discrédit est jeté sur sa parole : "*Parole de femme égale futilité*".

L'idéal féminin a été alors presque exclusivement construit sur le rôle reproductif de la femme, et emprunte les voies de la douceur, la patience, la propreté, l'abnégation, une soumission inconditionnelle au mâle, l'ardeur au travail sans souci de rentabilité, la fidélité et la discrétion, toutes qualités requises pour être une bonne épouse et une bonne mère.

L'idéal masculin, par contre, répond aux qualités productives dans un contexte économique : le courage, l'endurance, le goût du commandement et du risque, l'esprit d'initiative. Aussi, l'éducation du garçon est-elle axée sur des qualités susceptibles de le rendre compétitif dans le domaine de la production et des responsabilités.

Malgré les efforts parfois surhumains déployés par la femme pour faire survivre la famille, cette image de la femme réduite au seul rôle reproductif semble encore perdurer. Elle sert même de toile de fond à l'éducation familiale

dont la première phase, c'est-à-dire, celle des enfants (garçons et filles) âgés de 0 à 6 ans, est assurée par la femme. Or, c'est généralement la période pendant laquelle se forge la personnalité d'un individu.

La femme, résignée, accepte pourtant cette suprématie de l'homme comme étant normale afin que les rapports hommes et femmes soient au beau fixe et que puisse se réaliser, dans un climat social stable, la perpétuation des générations.

2.5. CADRE EDUCATIF

Comme dans les autres communautés rurales du Bénin, l'éducation familiale de l'enfant à Za-Kpota est l'apanage de la femme. Et il n'est pas rare d'entendre les pères de famille accuser leurs femmes de mal éduquer les enfants lorsque ces derniers posent des actes ou ont des comportements répréhensibles.

La petite enfance se passe donc généralement dans le giron des mères, les hommes étant, pour la plupart du temps, absents de la maison et ne revenant à la maison qu'à la tombée de la nuit, fatigués et seulement préoccupés de manger et de dormir. Les moyens et contenus éducatifs mis en œuvre diffèrent, selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille.

En effet, la perception de l'homme et de la femme influe énormément sur les éléments éducatifs. L'on enverra le petit garçon allé chercher du bois pour la cuisine tandis que la petite fille sera plutôt orientée vers le nettoyage de la vaisselle. Pendant que le petit garçon se consacre aux jeux avec ses amis, la petite fille est occupée avec sa mère aux menus travaux : décorticage, balayage... Déjà, les travaux nécessitant un déploiement de force physique sont confiés au petit garçon, et la petite fille se voit attribuée les tâches demandant une faible dépense d'énergie.

Le souci majeur de la mère est donc d'éduquer sa fille à être une bonne future mère et une épouse parfaite, et du garçon, un bon chef de famille, capable de répondre aux besoins de son foyer.

Ces futurs rôles sont progressivement transmis aux enfants à travers des contenus éducatifs qui créent chez le garçon l'esprit de responsabilité, et chez la fille, une disposition à la docilité.

Dans l'éducation de la fille en effet, la mère focalise son attention sur le développement des qualités susceptibles de lui permettre d'assurer plus tard sa mission reproductive.

L'idée d'une soumission inconditionnelle au mari et aux membres de la famille de ce dernier lui est inculquée. Un accent particulier est mis sur le développement chez elle de certains traits caractériels comme la vergogne, la timidité, la pudeur, l'humilité, la persévérance au travail sans souci de rentabilité et l'esprit de sacrifice.

Ces qualités qui la valorisent dans une économie domestique, la rendent au contraire vulnérable aux exigences économiques du monde moderne.

A contrario, toutes les qualités considérées comme potentiellement déstabilisatrices, l'esprit d'initiative par exemple, sont inhibées. Ceci étant, que comprendre de l'historique de la gratuité ?

2.6. LA GRATUITE DE L'ECOLE AU BENIN

2.6.1. Genèse

L'idée de la gratuité de l'école, ne datait pas d'hier. En effet, plusieurs conférences et fora ont appréhendé le bien-fondé de la gratuité de l'éducation avant le cas Bénin.

En 1948, la déclaration universelle des droits de l'homme, a stipulé en son article 26, aliéna₁ que « *toute personne a droit à l'éducation, elle doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire... »*.

Dans le courant du mois de mars 1990, a eu lieu la conférence sur l'éducation pour tous (EPT) à Jomtiens en Thaïlande. Cette conférence a réuni les experts de tous horizons, de tous milieux socio-professionnels confondus, ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Au cours de ladite, les participants ont été unanimes sur un objectif important qui converge dans le même champ d'action que la déclaration universelle des droits de l'homme suscitée. Bref, à l'unanimité, ils ont décidé ce qui suit : « *Toute personne, enfant, adolescent ou adulte, doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue, pour répondre à ses besoins fondamentaux »*.

En effet, ils réaffirmaient par-là la notion d'éducation comme étant un droit de l'homme, et il doit en jouir de façon gratuite. De même, ils exhortaient toutes les nations du monde entier à s'accommoder, voire se mobiliser pour faire de l'éducation pour tous une réalité.

Dès lors, la communauté internationale, ne cesse au travers des réunions de grandes envergures de prendre des engagements en faveur de l'éducation pour tous. Dans cette rubrique, on peut noter entre autres :

- en 1994, conférence mondiale sur les besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité,
- en 1996, réunion à mi-parcours du forum consultatif international sur l'éducation pour tous,
- en 1997, cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes,
- en 2000, forum mondiale sur l'éducation pour tous. Au cours de ce forum, la communauté internationale de façon unanime a pris des engagements en faveur de l'éducation pour tous (EPT) ; lesquels s'articulent autour de six

objectifs dont le deuxième spécifie clairement ce qui suit : « *Faire en sorte que, d'ici à 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme* ».

- Le gouvernement béninois n'était pas resté en marge de cette approche.

Ainsi, en 2003, il va décréter la gratuité de l'enseignement maternel et primaire en faveur des filles dans les zones rurales, et en 2006, cette gratuité a été généralisée sur l'ensemble du territoire national tant au niveau des filles que des garçons. Ladite mesure est fondée sur des objectifs clairs et précis

2.6.2. Les objectifs de la gratuité

L'objectif global et les objectifs spécifiques de la mesure de gratuité de l'enseignement maternel et primaire découlent des objectifs contenus dans les documents stratégiques de développement notamment la SCRP2011 – 2015 et le plan décennal de développement du secteur de l'Education (PDDSE) qui tirent leur essence de la loi d'orientation de l'éducation. Ainsi, l'objectif global de la mesure peut se résumer comme suit :

- accroître le taux de scolarisation de la petite enfance de 4% en 2006 à 15% en 2015 ;
- assurer une éducation primaire pour tous d'ici 2015

En ce qui concerne les objectifs spécifiques, ils diffèrent selon le niveau d'ordre d'éducation. Au niveau de l'enseignement maternel :

- promouvoir un mode communautaire pour une couverture équitable des zones rurales et urbaine en vue d'assurer la promotion du jeune enfant ;
- améliorer la qualité de l'offre éducative par la conception et la mise en œuvre des programmes adaptés à la petite enfance.
- au niveau de l'enseignement primaire :
- atteindre en 2015, l'achèvement universel du cycle primaire ;

- améliorer de façon très sensible la rétention des élèves dans le système scolaire, notamment des filles ;
- Réduire les redoublements de classe ;
- Promouvoir la scolarisation des filles ;
- Améliorer la qualité de l'enseignement.

Rendre gratuits les frais d'écolage et répondre promptement aux mesures d'accompagnement de cette décision est une contribution majeure à l'atteinte de ces objectifs qui relèvent des objectifs de l'éducation pour tous (EPT) d'ici à 2015 et des objectifs du millénaire pour le développement auxquels notre pays a souscrit.

Alors, quels sont les fondements juridiques de cette décision de gratuité ?

2.6.3. Fondement juridique

La mesure de gratuité trouve son origine juridique dans la constitution de la République du Bénin du 11 décembre 1990 qui stipule en son article 13 que : *« l'Etat béninois pourvoit à l'éducation de la jeunesse par des écoles publiques. L'enseignement primaire est obligatoire. L'Etat assure progressivement la gratuité de l'enseignement public »*. Le conseil des ministres du 14 octobre 2006 va donner un caractère légal à cette décision en décrétant la gratuité de l'école sur toute l'étendue du territoire national. Alors, quelles sont les mesures d'accompagnement de cette gratuité ?

2.6.4. Les mesures d'accompagnement

2.6.4.1. Les subventions

Avant la gratuité, les parents payaient des contributions scolaires dont le taux officiel variait de 500F CFA dans les zones rurales déshéritées à 2000F CFA dans les grands centres urbains de Cotonou et Porto-Novo.

Le gouvernement ayant décrété la gratuité en 2006, accepte prendre en charge ces frais d'écolage naguère supportés par les parents. Dans la pratique, il accorde une subvention à chaque école dans le cadre du déroulement des activités académiques.

L'initiative a été dans un premier temps d'accorder 3000F CFA par enfant. Mais très tôt, le gouvernement a commencé par enregistrer des cas d'escroquerie, voire des manipulations d'effectif de la part de certains directeurs d'école dont le souci est de bénéficier des subventions au-delà des effectifs réels de leurs écoles. Ce constat a amené le gouvernement à réviser les modalités des subventions en 2008 - 2009. Désormais, les subventions ne se donnent plus par enfant, mais par classe pour un effectif de 50 élèves au maximum.

En effet, une école qui a 6 classes reçoit 900.000F CFA à raison de 150.000F CFA par classe. Une école maternelle qui a deux sections reçoit également 300.000F CFA.

Les subventions ne sont pas remises en espèce dans la main des directeurs. En effet, chaque directeur, de concert avec le représentant des enseignants et celui des parents d'élèves, recensent les besoins de l'école et élaborent le budget. Ce budget est soumis au comptable et au chef de la circonscription scolaire. Une fois que le budget est validé, les prestataires de service fournissent les matériels didactiques. Dès que la subvention est prête ceux-ci sont payés à la comptabilité. Qu'en est-il réellement des dépenses relatives à cette subvention ?

2.6.4.2. Dépenses

Tableau N° 2: Les frais de subvention (2006 à 2014)

Années	Subventions de l'état pour la prise en charge des frais de fonctionnement des écoles publiques maternelle et primaire
2006-2007	3.094.529.200
2007-2008	4.630.647.000
2008-2009	5.122.880.000
2009-2010	4.836.020.000
2010-2011	5.542.950.000
2011-2012	5.826.450.000
2012-2013	6.086.400.000
2013-2014	6.329.700.000
TOTAL	29.053.476.200

Source : Education.org

En dehors des subventions, d'autres mesures d'accompagnement ont été prises.

2.6.4.3. Autres mesures d'accompagnement

Lors du conseil des ministres du 19 Janvier 2007, il a été retenu la réalisation de quelques œuvres et projets pour rendre effectif la gratuité. On peut citer entre autres :

- la construction des salles de classes supplémentaires accompagnée de leur équipement en mobilier.
- le recrutement et la formation des enseignants.
- la délivrance à titre gratuit de 32 000 actes de naissance.

Ces mesures visent à rendre disponibles les infrastructures scolaires, le personnel d'encadrement et le matériel pédagogique de formation des apprenants afin de faire face à la demande complémentaire résultant de la décision de gratuité.

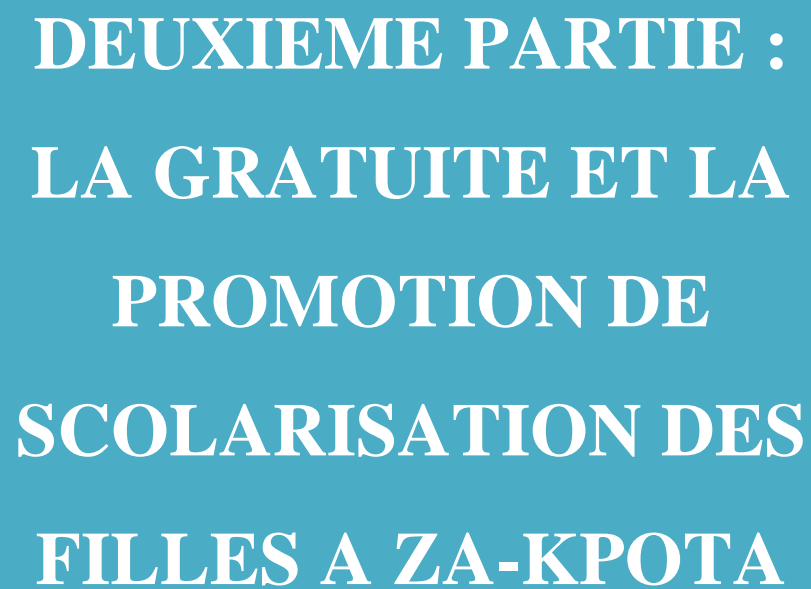
Dans ce cadre, certaines réalisations ont été faites dans la période de 2006 à 2010. L'on peut citer entre autres :

- le recrutement et le reversement de 20.645 enseignants.
- la construction de 6.591 salles de classes.
- la formation et le recrutement de 60 inspecteurs et 85 conseillers pédagogiques.
- la fabrication et la mise à disposition des écoles de 94.266 tables bancs.
- la formation de 9.910 enseignants ex-communautaires de 2008 à 2010.
- la rédaction et la mise en exploitation des manuels CI et CP basés sur l'approche par compétence.
- la dotation depuis 2007 des écoles maternelles en matériels didactiques, ludiques et sportifs.

La réhabilitation du centre national de production de manuels scolaires

En somme, la nature qualitative de ce travail a conduit à une recherche d'informations tant documentaires qu'orales, la constitution d'un échantillon déterminé et l'élaboration d'outils de recherche appropriés afin de recueillir les informations nécessaires à cette recherche. A cela s'ajoute le modèle d'analyse qui l'explique.

Une profusion de détails a été donnée sur l'aspect physique sans occulter les faits socioculturels et économiques de ce milieu. L'historique de la gratuité a été aussi mise en relief. Comment cette gratuité a contribué à la promotion de la scolarisation des filles à Za-Kpota fera l'objet de la deuxième partie.

A teal-colored graphic element resembling a scroll, with a white outline and rounded corners. It is positioned in the center of the page. The text is written in white, uppercase letters on the teal background.

**DEUXIEME PARTIE :
LA GRATUITE ET LA
PROMOTION DE
SCOLARISATION DES
FILLES A ZA-KPOTA**

CHAPITRE III : IMPACT DE LA GRATUITE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA

De nombreux facteurs sont à la base du non scolarisation des filles à Za-Kpota. Quels sont ces facteurs ? Comment la gratuité a-t-elle contribué à l'amélioration de la scolarisation des filles dans ce milieu en dépit de ces facteurs ? Tels sont les points nodaux qui seront abordés dans ce chapitre.

3.1. ENTRAVES A LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA

3.1.1. La crainte de la non soumission de la femme à l'homme

L'enseignement reçu par les enfants en général, et la jeune fille en particulier dans le cadre formel que constitue l'école, est calqué sur le modèle occidental. Cet enseignement vise à faire acquérir à l'apprenant un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui permettent notamment d'être apte à affronter les contraintes du marché de l'emploi et exercer son autonomie dans beaucoup de domaines.

L'éducation scolaire propose à la fille l'apprentissage de la vie socio-économique et la forme à un modèle de comportement spécifique, étranger à celui de son milieu social d'origine. Comportement qui pourrait l'amener à vouloir traiter d'égal à égal avec son mari dans le foyer. Or à Za-Kpota, une femme qui veut se montrer l'égale de l'homme et qui, sous le toit conjugal, ne respecte ni son mari, ni les membres de la famille de son époux, déshonore aussi ses parents. C'est à ses parents qu'iront les insultes et les critiques. C'est à eux que les autres membres de la communauté attribueront les mauvais comportements de la femme. Ils seront accusés d'incapables en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants.

La crainte de voir sa fille instruite adopter des comportements jugés indéliques, d'insubordination, d'insolence, en un mot, d'insoumission à l'homme, amène les parents à être réticents vis-à-vis de la scolarisation des filles.

3.1.2. La présence incontournable de la fille dans l'accomplissement des tâches domestiques

Les ménages, à Za-Kpota comme dans les autres zones rurales du Bénin, ne s'offrent pas en général les services d'une domestique. Ceci, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne tient pas du manque de ressources financières, mais plutôt parce que cette pratique n'est pas encore rentrée dans les mœurs des populations. La jeune fille constitue alors une aide incontournable pour sa mère dans les multiples travaux ménagers (corvée d'eau, cuisine, garde des plus jeunes, vente de certains produits locaux).

Par ailleurs, la femme n'est pas toujours, selon la coutume, en état de pureté pour accomplir certaines tâches. La femme, à Za-Kpota, doit confier la préparation des repas à une autre personne lorsqu'elle a ses menstrues. Elle ne doit plus fréquenter certains lieux au risque de les souiller et d'attirer la colère des ancêtres ou des dieux sur la communauté.

Dans tous ces moments d'indisponibilité passagère de la femme, c'est la fille qui est sollicitée pour la remplacer. Au cas où le ménage n'aurait pas eu de fille, il reviendra à la coépouse de remplacer celle qui est indisponible.

C'est d'ailleurs l'une des raisons qui expliquent et justifient l'option de la polygamie comme régime matrimonial dans cette région.

Les multiples sollicitations auxquelles la fille doit répondre ne permettent donc pas aux parents de se détacher aisément d'elle, ne serait-ce que pour quelques heures dans la journée. L'inscrire à l'école devient alors quasi irraisonnable.

L'enrôlement des filles dans les couvents les empêche également de fréquenter l'école.

3.1.3. Le phénomène des couvents

En matière de religion à Za-Kpota, celles traditionnelles et celles d'emprunt telles que l'islam et le catholicisme cohabitent sans grands heurts. Le syncrétisme religieux est observable dans cette commune, même s'il est noté une nette dominance de la religion traditionnelle sur les autres en ce qui concerne la part de la population qui les pratique. Certains aspects de cette religion traditionnelle continuent d'entraver la scolarisation des filles.

Pour perpétuer les cultes traditionnels, et quelquefois pour remercier un dieu pour divers services rendus par ce dernier à un individu (maternité accordée, guérison d'une maladie, fortune retrouvée), un ou plusieurs enfants sont donnés au dieu bienfaiteur.

Il peut s'agir aussi d'un don prédestiné, c'est-à-dire, que les enfants ainsi donnés sont internés au couvent pour être initiés. Dans certains cas, dès leur naissance, on fait porter à ces enfants soit au cou, soit au poignet, la perle ou tout autre insigne distinctif du dieu auquel ils sont destinés, en attendant d'avoir l'âge requis pour aller au couvent.

Les couvents sont plus peuplés de filles que de garçons. Généralement, ces filles ne fréquentent pas l'école. Dans certains cas, c'est un enfant qui a déjà commencé la scolarisation qui est envoyé au couvent.

Lorsqu'un pareil cas se présente, les parents retirent simplement l'enfant de son école. Car un adepte de vodoun ne doit pas fréquenter l'école. Certainement, le changement du nom, les scarifications faites sur le corps à l'occasion de l'initiation, le temps passé au couvent, toutes choses qui font de celui qui entre au couvent un être à part, justifient cet état de chose.

Les filles constituent, encore une fois, la cible privilégiée des responsables des couvents. Ce qui ne favorise pas leur scolarisation.

La non scolarisation des filles à Za-Kpota est également due au manque de moyens financiers suffisants auquel sont confrontés les parents.

3.1.4. Causes économiques

La non scolarisation des filles est également dû au manque de moyens financiers. En effet, scolariser un enfant nécessite la mobilisation des ressources financières substantielles. Les frais de scolarité, la confession de l'uniforme, l'achat des fournitures et des livres au programme, les frais du petit déjeuner et autres frais accessoires constituent autant de dépenses qui ne sont pas dans la plupart des cas à la portée de la bourse des parents qui ont un faible revenu.

Voilà tant de préalables pour permettre à la gratuité d'avoir un bon impact.

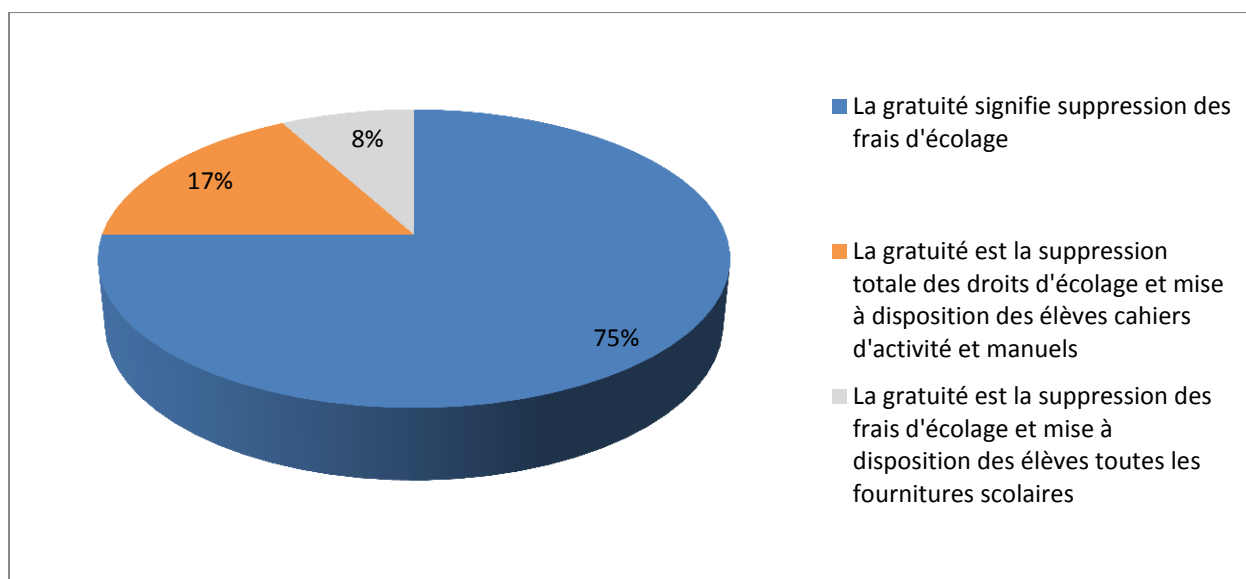
3.2. IMPACT DE LA GRATUITE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA

3.2.1. Changement opéré par la gratuité sur la perception des parents

Il est question de démontrer d'abord si les parents ont la vraie connaissance de la gratuité et son application sur le terrain. Si oui quelle est leur conduite ? Ont-ils réellement envoyé les enfants filles à l'école conformément à ladite mesure ?

3.2.1.1. Connaissance des mesures de gratuite chez les parents

Graphique1 : Avis des parents sur la gratuité



Source : Auteur, sur la base des données d'enquête.

Le graphe n°1 montre que 75% des parents ont compris que la gratuité est la suppression totale des droits d'écolage. Mais tous n'avaient pas cette compréhension au début. Pour certains c'est un an après tandis que pour d'autres deux ans après la gratuité. La plupart affirment avoir été informé par le représentant des parents d'élèves. Pour d'autres, c'est par les maîtres, maîtresses, directeurs, radio et la télévision.

Quel est le sentiment qui vous a gagné quand vous avez appris cela ? C'est une émotion de joie au début pour la plupart. Mais de nos jours leur joie s'émousse. C'est le découragement total chez certains parents. Ils expriment leur indignation par rapport aux multiples frais de photocopies interminables. « *On dirait que le Gouvernement n'est pas prêt avant de lancer cette mesure de gratuité* » a fustigé une enquêtée. Cette situation est diversement appréciée par les enseignants et Directeurs. Chez les uns on réclame aux élèves les frais de photocopies quand on veut faire les devoirs tandis que chez d'autres ils sont inclus dans les subventions. « *Quand les subventions tardent on ne peut pas faire autrement. On est obligé de demander ces petits sous aux parents* » ont déclaré certains enseignants. Bref

directeurs, enseignants et personnes ressources ont affirmé à tour de rôle que beaucoup de parents savent au moins que la gratuité est la suppression totale des frais d'écolage.

17% seulement ont su que, mis à part les droits d'écolage, les cahiers d'activités et manuels sont rendus gratuits. Au nombre de ceux-ci, figurent les parents qui sont scolarisés. Ils constituent la majorité dans ce lot. Ils ont eu ce détail parce que la plupart participent souvent aux réunions de parents d'élèves. C'est pourquoi ils bénéficient de ce regain d'informations ayant trait aux cahiers d'activités et manuels. Le reste (8%) a une connaissance erronée de la gratuité, parce qu'ils confondent l'aide qu'apporte Bornfonden à certaines familles démunies en matière de fourniture scolaire. Monsieur Angès, le chef de la Circonscription scolaire a confirmé cette réalité par les propos ci-après « *les parents ont du mal à comprendre la gratuité, si bien que si on renvoie les enfants pour la fourniture, ils réagissent* ».

En effet, au début de chaque rentrée scolaire certains parents ne sont pas capables d'acheter les fournitures à leurs enfants. Bornfonden ayant compris cela, met à la disposition des enfants de ces familles sélectionnées un kit de fournitures composées de quelques cahiers, règles, vrais-dessinateur, gomme, ardoise, crayon de couleurs. L'objectif c'est de permettre à l'enfant de commencer la rentrée avec ce kit, en attendant que le parent trouve les moyens pour le complément des fournitures au cours de l'année. Le prix des kits varie d'une classe à une autre. Le tableau ci-après donne les détails.

Tableau N° 3 : Prix unitaire des kits selon les classes

Classes	Prix d'un kit en FCFA
CI	650
CP	750
CE1	1240
CE2	1240
CM1	1880
CM2	1985

Source : Auteur, sur la base des données d'enquête

Le parent dont l'enfant bénéficie le kit paie 25% pour la première année, 50% pour la deuxième année, 75% pour la troisième année et 100% la quatrième année. Le but est « *d'habituer progressivement les parents à prendre en charge les enfants* » a précisé l'enquêté. Car « *la gratuité n'a pas pu régler tous les problèmes. Problèmes de fournitures scolaires, des besoins alimentaires, les frais de photocopie, etc.* » a-t-il ajouté.

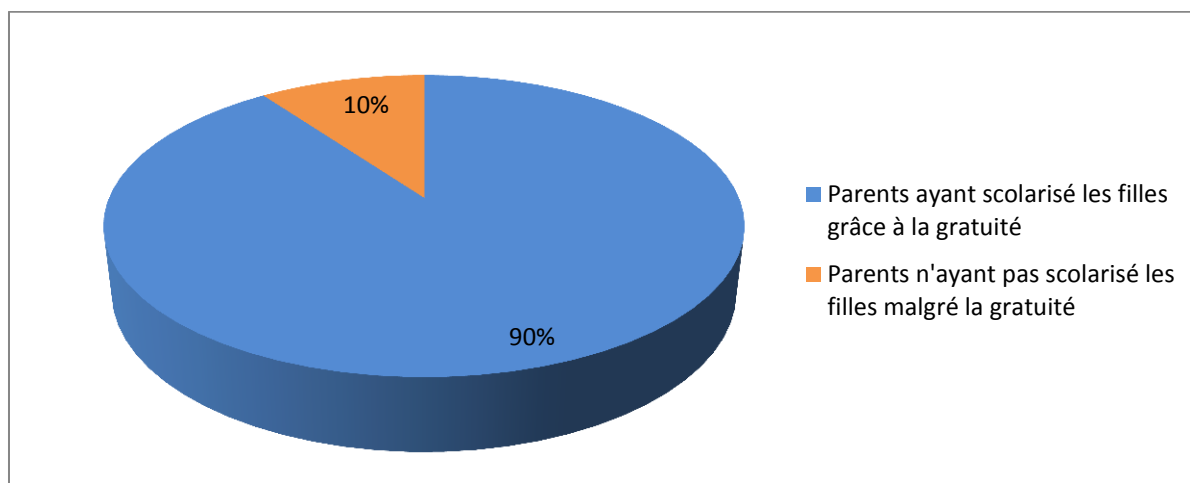
Malgré cette mesure palliative, « *certaines parents préfèrent acheter un seul kit et partager les articles à tous leurs enfants, ce qui renforce leur ignorance* », a déclaré enfin l'enquêté. Bref, les parents qui voient Bornfondon offrir ce service généralisent, surtout que les boutiques de ces kits sont logées dans certaines écoles et gérées par les directeurs. Ils en déduisent que la gratuité est non seulement la suppression totale des frais d'écolage, mais aussi la mise à disposition des fournitures scolaires.

Au totale 92% au moins ont compris quand même que la gratuité est la suppression totale des frais d'écolage. Cependant l'on peut souligner qu'il y a un problème d'information. La plupart des parents étant analphabètes, il leur faut un canal de relais pour transmettre le message dans leurs langues maternelles. Une responsabilité qui incombe aux autorités locales (le Maire ; le chef d'arrondissement et les délégués). L'ont-ils fait en son temps ? Les informations reçues prouvent que cette tâche a été limitée aux crieurs publics et à la radio

nationale. Certains ont affirmé que la Radio Trait-d' union de Bohicon les aide à avoir certaines informations en Fon. D'une manière ou d'une autre la majorité dans le rang des parents ont la bonne connaissance de la gratuité à savoir "Suppression totale des frais d'écolage."

3.2.1.2. Conduite des parents face à la gratuite

Graphique2 : Conduite des parents face à la gratuité



Source : Auteur, sur la base des données d'enquête.

Par rapport à ce graphe, 90% des parents ont affirmé que la gratuité a suscité en eux de l'engouement à scolariser les filles. « *N'eut été cette mesure, nous n'aurions pas envoyé les filles à l'école car c'était trop pénible pour nous de payer les droits d'écolage pour plusieurs enfants à la fois avant de penser aux fournitures. Dans ce cas nous privilégions les garçons au détriment des filles* » ont affirmé certains parents lors du focus groupe.

Le C/CS, allant dans le même sens a précisé « *avant la plupart des parents se cachaient derrière la culture, comme quoi la fille n'est pas faite pour l'école, alors que, en réalité c'est l'argent qui les empêchait* ».

Mme K.S. chef de l'unité de développement de Bornfonden de Za-Kpota ajoute ce qui suit : « *la gratuité a permis aux parents de ne plus faire la sélection* »

L'on peut ajouter que dès notre arrivée à Za-Kpota le dimanche autour de 11h45, nous avons remarqué une dizaine de filles vendant au bord de la voie de « Lio » (akassa) et « Amon » (beignet de soja). Le lendemain matin revenu sur les lieux, nous avons vu les mamans à la place des filles. Interrogées, elles répondent à tour de rôle : « *celles que j'ai vues hier sont toutes parties à l'école.* »

Cette observation montre en quoi les filles sont utiles pour leurs mamans, cependant cela ne les empêche pas de libérer celles-ci pour l'école.

Ils sont seulement 10% les parents n'ayant pas scolarisés les filles malgré la gratuité. Bien qu'ils sachent qu'on ne paye plus la contribution ceux-ci préfèrent garder les filles à la maison. Interrogés, certains répondent que les garçons y vont déjà. On n'a plus besoin d'envoyer les filles, car elles sont des aides incontournables pour l'exécution des travaux ménagers. « *On ne peut pas envoyer tous les enfants à l'école pour être comme si on n'en avait pas* » a précisé une enquêtée. Pour d'autres, « *on ne mange pas du papier* ». L'apprentissage d'un métier : couture, coiffure, photographie, « *ganzin* » (fabrication de la casserole à base d'aluminium) paraît être le chemin le plus court et le plus adapté à la jeune fille par rapport à son rôle de future maman selon certains. C'est à cause de l'une de ces raisons que les filles que vous voyez sur la photo (Voir photo n°1) sont gardées à la maison. C'est-à-dire ne sont pas scolarisées. Il s'agit de :

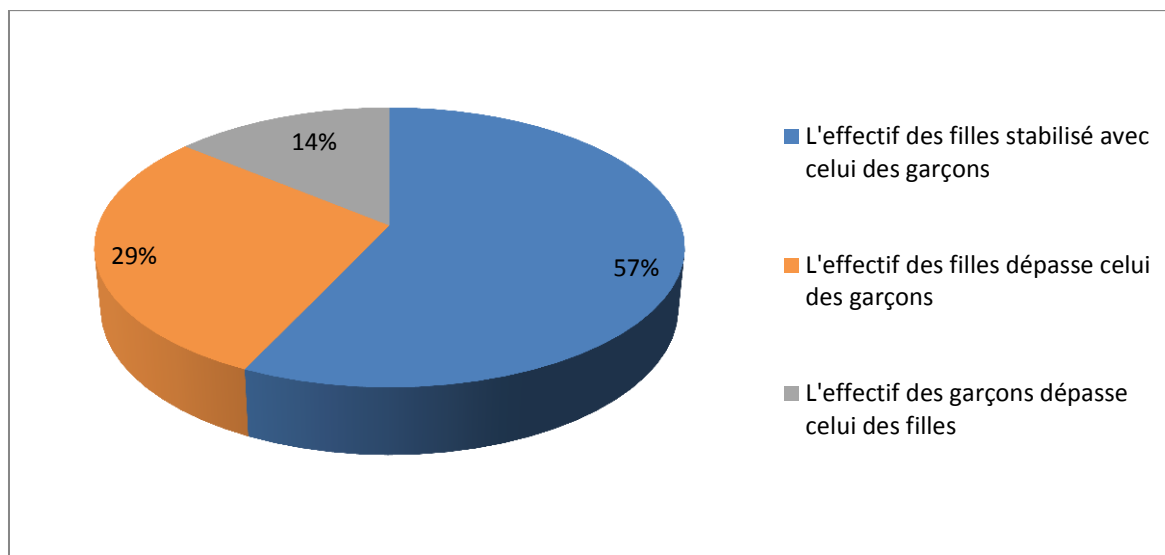
- T. B. : 09 ans
- H. B. : 09 ans
- A. B. : 09 ans
- H. A. : 08 ans



3.2.2. Impact de la gratuité sur la scolarisation, l'achèvement et l'abandon

3.2.2.1. Les taux d'inscription

Graphique 3 : Opinion des enseignants face à la gratuité



Source : Auteur, sur la base des données d'enquête.

Le graphique n°3 présente la configuration actuelle du taux d'inscription des filles. 57% des directeurs et enseignants interrogés répondent que l'effectif des filles se stabilise avec celui des garçons. C'est dire que les taux d'inscription des filles évoluent de façon notable sous l'effet de la gratuité. Selon le C/CS « *avant la gratuité, c'était les garçons qui étaient plus nombreux que les filles dans les classes, mais avec la gratuité, c'est les filles qui sont plus nombreuses que les garçons. Il y a ascendance de l'effectif des filles sur celui des garçons. Ça c'est la tendance générale parce qu'il avait une période où les filles sont exonérées et ainsi elles payaient 50% des contributions. En 2003 il y a eu la gratuité effective au niveau des filles, en ce moment les parents qui ne pouvaient pas payer les contributions pour les garçons gardaient ceux-ci à la maison et les filles seules sont scolarisées. C'est en 2006 que cette gratuité a été généralisée au niveau des garçons. Mais aujourd'hui il y a stabilité* ». Parmi eux 29% affirment que l'effectif des filles dépasse même celui des garçons. Ceux-ci ont justifié cette

tendance en évoquant le cas de deux ou cinq années successives où chaque année l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons dans leur classe ou dans leur école.

La troisième tendance tend à disparaître c'est pourquoi ils sont seulement 14% c'est-à-dire que l'effectif des garçons dépasse celui des filles. Un enquêté ajoute « *mais la différence est insignifiante à peine une dizaine environ* ».

- Opinion des filles

Ainsi sur les dix filles interrogées qui fréquentent encore (8) soit les 80% estiment que la gratuité est une bonne chose car elle a suscité de l'émulation chez les parents à envoyer beaucoup de filles à l'école dont elles constituent des exemples. Seules deux parmi les filles scolarisées ont trouvé que la gratuité n'a pas réglé tous les problèmes parce qu'on continue de les renvoyer encore pour des frais indirects tels que la photocopie des épreuves au cours des évaluations.

Quant aux filles qui ont abandonné, la plupart ont approuvé la mesure de gratuité mais que l'Etat doit compléter des choses. Comme quoi ? « *Acheter les fournitures aux enfants et bannir les frais de photocopie* » précisent-elles. Enfin se prononçant sur les raisons de leur abandon, elles dénoncent l'aspect purement théorique de l'école et que l'Etat ferait mieux d'introduire des matières telles que la couture, la coiffure et l'enseignement ménager dans les programmes.

Les observations sur le terrain, ont prouvé que les filles sont nombreuses à apprendre les métiers sus-mentionnés. C'est ainsi qu'on a pu dénombrer 14 filles apprenties chez un spécialiste de haute couture dont deux seulement n'ont jamais fréquenté l'école selon la version intégrale de leur patron

Par ailleurs, d'autres filles déscolarisées ont affirmé que l'insuffisance de moyens financiers de leurs parents a été à l'origine de leur abandon de l'école.

3.2.2.2. *Observation personnelle*

Dans la plupart des classes qu'on a observées, l'on a remarqué que l'effectif des filles rivalise avec celui des garçons au cours de cette rentrée scolaire 2014-2015 .Dans certaines classes les filles dépassent même les garçons. C'est le cas des classes CE2, CM1 et CM2 du groupe A de ZA-KPOTA Centre. Le tableau ci-après nous en dit long.

Tableau N° 4 : Effectif des élèves au CE2, CM1 et CM2

	G	F	T
CE2	16	20	36
CM1	13	20	33
CM2	29	30	59

Source : Auteur, sur la base des données d'enquête.

Les photos ci-après illustrent davantage cette réalité



Photo N° 2 :Ecole Za-kpota Centre CM2 Groupe A



Photo N° 3 :Ecole Za-kpota Centre CE2 Groupe A

La même réalité s’observe dans l’école ZA-ALIGOUDO (Groupe A) voir tableau n°5

Tableau N° 5 :Effectifs des élèves au CE2, CM1 et CM2 Groupe A

	G	F	T
CE2	17	18	35
CM1	13	20	33
CM2	21	25	46

Source : Auteur, sur la base des données d’enquête.



Photo N° 4 :Ecole Za-Aligoudo Groupe A CE1

Au niveau de l'école ZA-AGONDOPOE Groupe A l'effectif des filles dépasse également celui des garçons au cours de deux années successives.

En 2013-2014, on a au total 203 élèves dont 111 filles et 92 garçons.

En 2014-2015, on a enregistré au total 213 élèves dont 119 filles et 94 garçons.

En somme, la commune de Za-Kpota a ses spécificités socioculturelles qui influent sur les contenus éducatifs et sur la scolarisation des filles. Cependant, malgré ses différentes contraintes précédemment décrites, la gratuité apparaît comme une solution pour encourager les parents à scolariser les filles. Les données statistiques viendront renforcer davantage cette réalité.

CHAPITRE IV : DONNEES STATISTIQUES

De façon concrète, les données statistiques rendent compte davantage de l'impact de cette mesure sur les taux d'inscription, d'achèvement et d'abandon avant la gratuité et sous l'ère de la gratuité. Alors comment se présente l'évolution de l'effectif des élèves par sexe au cours de ces deux périodes ? Quelles sont les limites afférentes à cette mesure et les approches de solution qu'on peut préconiser ? Tels sont les grands axes autour desquels s'articulera le présent chapitre.

4.1. PREUVE DES DONNEES STATISTIQUES

4.1.1. Scolarisation des filles à Za-Kpota avant la gratuité

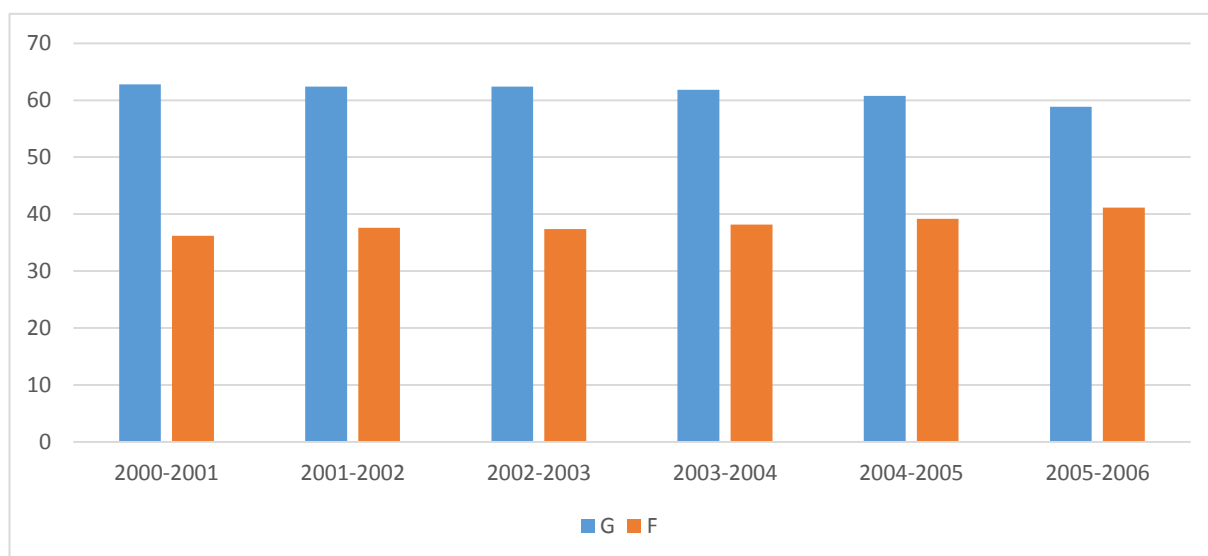
Tableau N° 6 : Evolution de l'effectif des élèves par sexe dans la commune de Za-Kpota (2000-2006)

	M	%	F	%	T
2000-2001	6685	62,81	3790	36,18	10475
2001-2002	7157	62,41	4310	37,58	11467
2002-2003	8138	62,40	4902	37,39	13040
2003-2004	8864	61,85	5467	38,14	14331
2004-2005	8985	60,79	5795	39,20	14780
2005-2006	9001	58,84	6296	41,15	15297
TOTAL	48830	61,50	30560	38,49	79390

Source : SSGI/DPP/MEPS

Du tableau ci-dessus, l'on peut déduire que de 2000 à juin 2006 (six années scolaires) le taux de scolarisation des filles est passé de 36,18% à 41,15% soit une progression de 4,97% à raison de 0,82% en moyenne l'an. De même au cours de cette période, on peut noter que le taux de scolarisation des garçons (61,50) reste presque deux fois plus élevé que celui des filles (38,49%). L'histogramme ci-dessous illustre davantage cet état de chose.

Graphique4 : Evolution de l'effectif des élèves de 2000 - 2006



Le diagramme bleu qui représente l'effectif des garçons dépasse largement celui des filles (couleur rouge) qui semble resté constant jusqu'en 2005. Ce n'est qu'en 2006 que ce diagramme a monté un peu en dépassant le seuil de 40%.

Ces résultats montrent qu'avant la mesure de gratuité, le taux de scolarisation des filles était relativement bas. L'avènement de la gratuité a-t-il permis de relever ce taux ?

4.1.2. Scolarisation des filles à Za-Kpota avec la gratuité

Tableau N° 7 : Evolution de l'effectif des élèves par sexe dans la commune de Za-Kpota (2006-2012)

	M	%	F	%	T
2006-2007	10922	57,05	8224	42,95	19146
2007-2008	13930	56,10	10901	43,90	24831
2008-2009	15238	54,58	12682	45,42	27920
2009-2010	14875	53,52	12918	46,48	27793
2010-2011	15162	56,16	11838	43,84	27000
2011-2012	14661	53,94	12520	46,06	27181
TOTAL	84788	55,10	69083	44,89	153871

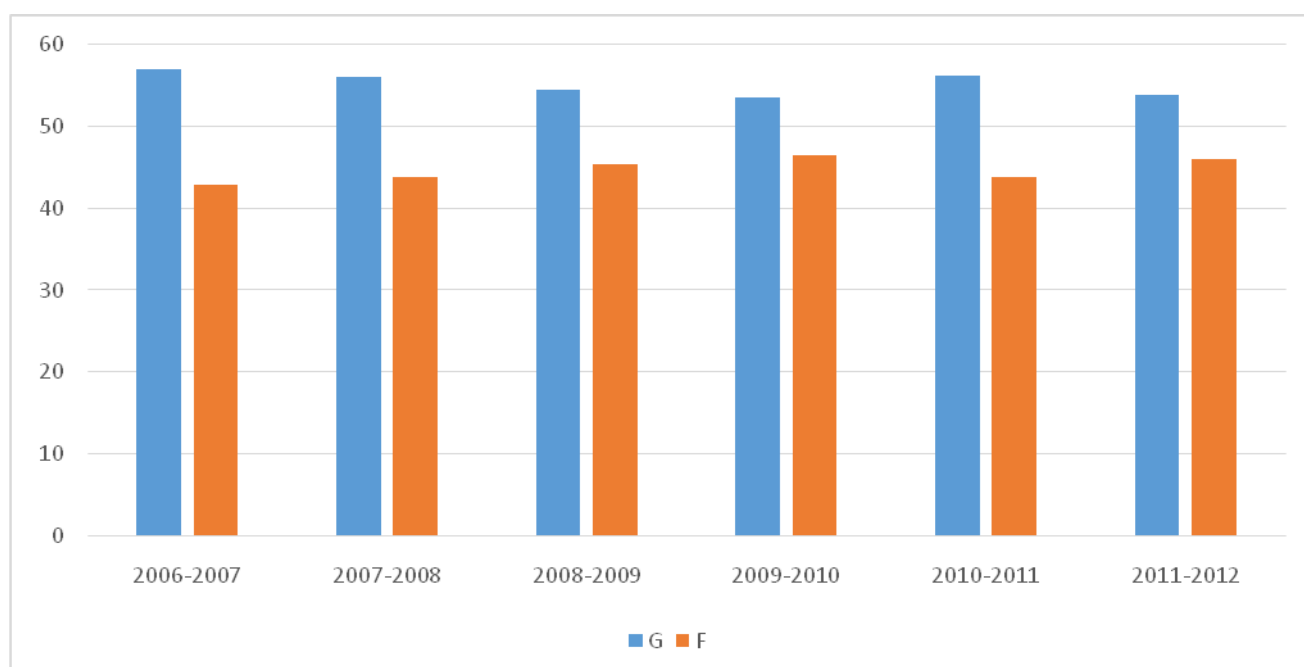
Source : SSGI/DPP/MEPS

Le tableau ci-dessus présente la configuration de l'effectif des élèves avec la gratuité.

L'on peut faire remarquer au niveau de ce tableau que l'écart entre le taux de scolarisation des filles (44,89%) et celui des garçons (55,10%) ici est de 10,21% alors qu'il était de 23,01% avant la gratuité. Ceci confirme l'affirmation de (57%) des directeurs et enseignants qui disaient ce qui suit : « avec la gratuité le taux de scolarisation des filles a tendance à se rapprocher de celui des garçons ». De plus, le taux de scolarisation des filles a quitté 38,49% pour venir à 44,89% ce qui montre un grand progrès avec la gratuité. En outre la progression moyenne annuelle de la scolarisation des filles était de 0,82% alors qu'avec la gratuité, celle-ci est de 0,88%.

Le graphique N°5 montre qu'il y a une amélioration notable de la scolarisation des filles, qu'on peut mettre sans ambages à l'actif de la gratuité.

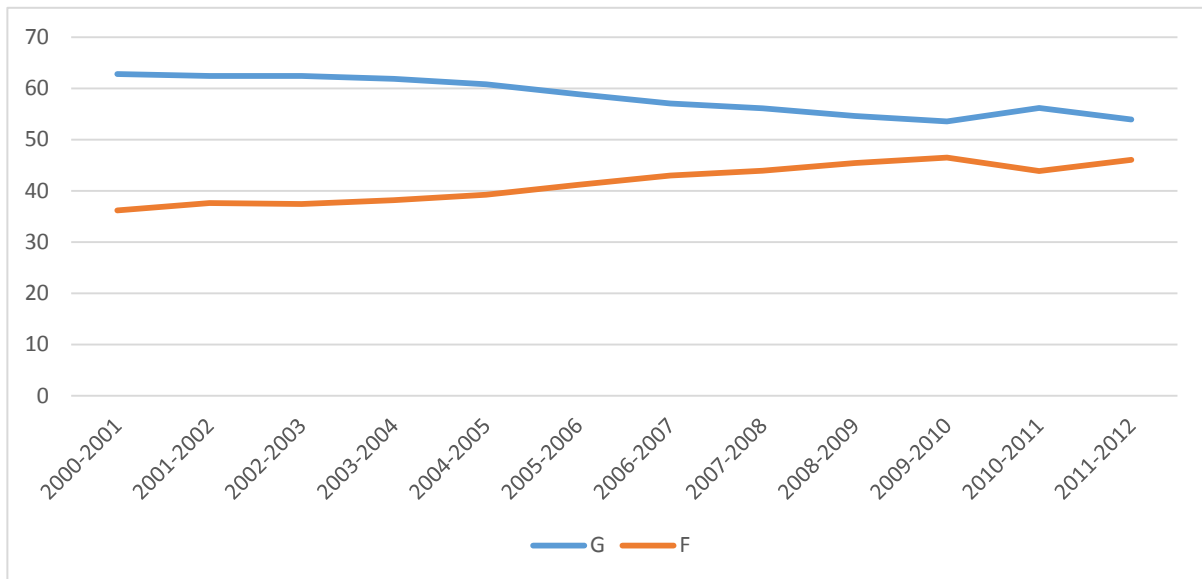
Graphique 5 : Evolution de l'effectif des élèves de 2006 - 2012



Comparativement à l'histogramme précédent, le diagramme des filles a tendance à rattraper celui des garçons. L'écart entre les deux n'est plus criard.

La courbe ci-après illustre davantage cette situation.

Graphique 6 : Courbe d'évolution des effectifs de 2000 à 2012



En effet, la courbe couleur rouge qui représente les filles atteste que la scolarisation des filles a rigoureusement abordé son évolution de façon constante au-delà de 40% à partir de l'année scolaire 2006 pour atteindre son point culminant en 2012.

L'on remarque également que, au moment où la courbe des filles évolue de façon crescendo celle des garçons est en décroscendo. Preuve que la gratuité a un impact positif plus visible et plus accentué sur la scolarisation des filles que celle des garçons.

Cependant, il faut souligner que pendant six ans d'expérience de cette mesure (2006-2012), le taux de scolarisation des filles (46,06%) n'a pas encore atteint 50% dans cette commune. Donc il y a encore un grand effort à faire de la part des autorités en charge de l'éducation pour atteindre ce taux dans les jours à venir. L'examen du taux d'accès des filles à l'école et l'écart de la scolarisation entre fille et garçon (confère tableau N° 6 et 7) montre qu'il y a une amélioration. Ces résultats permettent de juger de l'efficacité de cette mesure de gratuité au niveau de l'ensemble de la commune. Mais à l'intérieur, dans certains villages

comme Za-Zounmè, Adjido, Agbakou, Sohoungo, Za-Tanta, Za-Adikogon, Za-Aligoudo, l'effet n'est pas bien ressenti même après trois ans de gratuité (confère tableau N°1). L'écart entre fille et garçon était encore grand au cours de l'année scolaire (2008 - 2009). Du fait qu'elle n'avait pas été accompagnée d'une sensibilisation accrue, certains parents ont résisté à envoyer les filles à l'école et les directeurs également ont été réticents à accueillir les élèves et plus précisément les filles à cause de l'effectif astronomique auquel ils vont faire face. Toutefois, si la mesure a été jugée très efficace, il est difficile de mesurer son impact, pris isolément, sur les progrès enregistrés au cours de la période car elle a été doublée à d'autres actions de sensibilisation, de construction des locaux dans certaines écoles et la mise à disposition de kit scolaire opérés par l'ONG bornfonden.

4.2. Impact de la gratuite sur les taux d'achèvement et d'abandon

Les élèves dont la scolarité s'achève de façon précoce avant la fin du cycle primaire risquent d'être rattrapés par l'analphabétisme dans leur vie adulte. Aller à l'école c'est bon, mais y rester jusqu'à la fin du cycle c'est encore mieux.

Pour ce qui concerne Za-Kpota, comment se présente le taux d'achèvement et d'abandon avant la gratuité et avec la gratuité au niveau des filles ?

4.2.1. Les taux d'achèvement

Au nombre des facteurs qui empêchent les parents à ne pas maintenir les filles jusqu'en classe de CM2 figurent les moyens matériels et financiers. La gratuité étant venue, qu'en est-il pour l'achèvement du cycle par les filles ? A propos, la majorité des parents répondent que le problème financier demeure la principale cause.

Les directeurs, enseignants et personnes ressources confirment ces propos des parents en ajoutant qu'aujourd'hui les filles commencent très tôt l'école, si bien qu'avant d'atteindre la classe de CM2, la plupart ne sont pas encore

majeures pour être engrossées. Mais on commence par enregistrer les cas de grossesses précoces chez elles aussitôt une fois admises au collège.

Les statistiques sont là pour confirmer ou infirmer ces propos.

Tableau N° 8 : Effectif des élèves du CI et CM2 avant la gratuité

	CI			CM2		
	M	F	T	M	F	T
2000-2001	2180	1436	3616	466	119	585
2001-2002	1800	1159	2965	442	139	581
2002-2003	2461	1514	3975	495	212	707
2003-2004	2777	1824	4601	676	327	1003
2004-2005	2705	2005	4710	851	362	1213
2005-2006	2148	1743	19867	746	306	4089

Source : SSGI/DPP/MEPS

Les statistiques ne sont pas clairement établies par rapport au cas d'achèvement pour ce qui concerne la période avant la gratuité (2000-2006). Cependant les données enregistrées dans ce tableau permettront de faire quelques interprétations à propos.

En effet, elles sont 1436 filles à commencer le CI au cours de l'année scolaire 2000-2001. Si tout allait bien, on devrait retrouver au bout de la sixième année scolaire (2005-2006) ce même nombre. Malheureusement, on enregistre que 306 filles.

Le nombre des garçons qui se trouvent au CM2(774) est plus de deux fois supérieur à celui des filles (306). Par conséquent, les filles ne sont pas nombreuses à achever le cycle primaire que les garçons avant la gratuité. Peut-être la gratuité améliorera ce taux.

Tableau N° 9 : Taux d'achèvement avec la gratuité à Za-Kpota (2006-2012)

	M	F	T
2006-2007	55,14%	26,77%	41,05%
2007-2008	64,18%	31,11%	47,76%
2008-2009	40,21%	51,23%	-
2009-2010	72,83%	44,37%	58,71%
2010-2011	78,57%	45,59%	62,20%
2011-2012	83,64%	60,16%	71,98%

Source : SSGI/DPP/MEPS

Le constat qui se dégage de ce tableau est que les filles sont nombreuses à achever le cycle primaire à partir des années académiques (2008-2009), 51,23%,(2009-2010), 44,37%,(2010-2011), 45,59%,(2011-2012), 60,16%.

Par ailleurs, il convient de noter que le taux d'achèvement des filles, quoique évolutif de 2006 à 2012, est demeuré relativement bas par rapport à celui des garçons sous l'ère de la gratuité. Ceci montre que la gratuité n'est pas le seul déterminant de l'achèvement du cycle primaire par les filles. Il ne suffit pas de régler le problème de contribution scolaire pour ainsi régler tout de go le problème d'achèvement. En effet, d'autres facteurs comme les entraves à la scolarisation des filles auxquelles on a fait cas, continuent d'influencer d'une manière ou d'une autre le taux d'achèvement des filles dans cette zone.

Il s'agit de :

- la crainte de voir sa fille instruite adopter des comportements jugés indéliçats.
- la présence incontournable de la fille dans l'accomplissement des tâches domestiques.
- le phénomène des couvents.

L'on peut faire aussi remarquer que l'achèvement du cycle scolaire des enfants et plus précisément celui des filles peut varier en fonction des régions de résidence

et du milieu de résidence. En effet l'évolution à tâtons de l'achèvement scolaire des filles à Za-Kpota peut ne pas être la même dans d'autres zones rurales parce que ne sont pas confrontées à la même réalité socioculturels, encore moins dans les grands centres villes. Bref, les acteurs du système éducatifs doivent s'évertuer d'avantage pour la promotion de l'achèvement scolaire des filles car une fille qui termine les études primaires est une vie sauvée comme le témoigne la citation ci-après « *En Afrique subsaharienne, si toutes les filles achevaient leur étude primaire, le nombre des décès maternels serait réduit à 70%, ce qui permettrait de sauver près de 50.000 vie* »²⁷.

4.2.2. Les taux d'abandon

Tableau N° 10 : Taux d'abandon selon le genre à Za-Kpota avant la gratuité (2002-2006)

	M	F	T
2002-2003	14 ,85%	17 ,78%	15,95%
2003-2004	19,56%	19,60%	19,58%
2004-2005	17 ,40%	22,73%	19,49%
2005-2006	18,32%	19,36%	18,73%

Source : SSGI/DPP/MEPS

Les données du tableau permettent de noter que de 2002 à 2006, donc avant la gratuité le taux d'abandon des filles, au lieu de régresser, ne fait que progresser d'année en année. Ainsi, on a respectivement 17,78% en (2002-2003) ; 19,60% en (2003-2004), 22,73% en (2004-2005), 19,36% en (2005-2006). Les taux d'abandon des garçons affichent la même réalité. Donc les taux d'abandon sont remarquables aussi bien au niveau des filles que des garçons. Le tableau suivant nous permettra de voir si avec la gratuité la situation relative au cas d'abandon pourra s'améliorer dans cette commune.

²⁷<http://www.unesco.org>.

Tableau N° 11 :Taux d'abandon selon le genre avec la gratuité (2006-2012)

	M	F	T
2006-2007	8,85%	10,24%	9,42%
2007-2008	8 ,34%	11,88%	9,86%
2008-2009	12,56%	12,99%	12,75%
2009-2010	12,92%	13,44%	13,15%
2010-2011	10,17%	22,45%	15,86%
2011-2012	23,05%	20,84%	22,08%

Source : SSGI/DPP/MEPS

La configuration que présente ce tableau des cas d'abandon dans la période de la gratuité n'est ni reluisante au niveau des filles que des garçons. Des deux côtés, les abandons au lieu de diminuer progressent chaque année. Chez les filles en 2006-2007, on a enregistré 10,24% et en 2010-2011, 22,45% soit une progression de 12,21% à raison de 2,44% l'an.

Chez les garçons en 2006-2007 on a relevé 8,85% et en (2011-2012) on a 23,05%, soit une progression de 14,2% à raison de 2,36% l'an.

En conclusion, la gratuité n'a pas apporté un changement notable au niveau des cas d'abandon en général.

La question ici est de savoir quels sont les changements qui se sont opérés entre le moment où elles accèdent à l'école et le moment où elles abandonnent. Ces changements peuvent résulter d'une défaillance aussi bien au niveau de l'offre de services éducatifs que de la demande de la scolarisation des familles.

Du point de vue de l'offre, du service éducatif, on peut noter le nombre insuffisant des enseignants. Une telle irrégularité s'observe dans beaucoup d'écoles de la commune de Za-Kpota où on assiste à des jumelages de deux classes ensemble gardées par un seul enseignant. Conséquences, les élèves sont assis serrés l'un contre l'autre ; sur un même banc dans une promiscuité

indescriptible où le moindre confort manque au rendez-vous. Dans ces conditions, on ne doit pas s'étonner de voir l'élève abandonner les classes avant la fin de l'année. A titre illustratif, on a le cas des classes CI et CP de l'école de Doutin. La classe de CI a comme effectif 84 et celle de CP est 77 élèves. Les deux classes jumelées donnent un effectif de 161 élèves gardés par une seule maîtresse. D'autres écoles sont perlées des exemples de ce genre. En effet, du point de vue de l'offre du service éducatif, une autre faiblesse qu'on peut signaler est le cas des écoles à cycle incomplet. Dans cette condition, il est possible que les élèves voient leur scolarisation achevée avant qu'ils n'atteignent la classe de CM2 parce que l'école qui est à proximité de leur domicile n'offre pas toutes les classes du cycle primaire. Comme conséquence, l'enfant devrait aller dans une autre école plus éloignée du domicile parental, ce qui entraîne une probabilité très forte d'abandon des études.

La défaillance de l'offre peut être aussi d'ordre qualitatif, car il se pourrait que les enfants arrêtent prématurément leurs études primaires dans un contexte où une école existe plus ou moins à proximité de leur domicile, mais que cette école ne répond pas à leur attente. Ainsi les filles sont démobilisées du fait de l'inadéquation des programmes à leurs besoins mais aussi aux réalités culturelles et économiques de Za-Kpota.

Du point de vue de la défaillance de la demande, elle peut être due à une diminution de la perception par les familles des bénéfices associés à la scolarisation. Ceci peut s'expliquer de deux façons au moins :

- La première est liée au coût d'opportunité. Dès que les filles deviennent un peu majeures en classe de CE2, CM1 et CM2 les parents pensent aux activités génératrices de revenu auxquelles elles peuvent être utiles pouvant générer des dividendes pour les besoins de la famille. Par rapport à cela, elles sont retirées de l'école pour servir à cette fin. Un enseignant se prononçant sur cet aspect dit ce qui suit :

« Les parents retirent les filles de l'école dès que celles-ci ont l'âge qui se situe entre 12 et 14 ans ». Donc le manque à gagner devient de plus en plus important au fur et à mesure que la fille évolue en âge.

Le deuxième aspect est qu'on renvoie les enfants plusieurs fois au cours de l'année pour les frais indirects tels que

- Achat de balai
- Photocopie pour exécuter certaines leçons en ES et EST
- Photocopie des épreuves lors des évaluations
- Les frais d'inscriptions de dossier d'examen.

A tout cela s'ajoute le renvoi pour cause de fournitures incomplètes.

De telles choses heurtent à la sensibilité des parents, ainsi le retrait pur et simple, sans tambour ni trompette de l'enfant de l'école paraît être la solution décisive; selon les propos de certains parents.

De plus certains parents laissent les enfants seuls à la maison pour aller faire un long séjour d'un, deux voire trois mois dans les champs. Ceci parce que les terres fertiles se trouvent à des kilomètres loin des concessions plus précisément à Togadji.

Voilà tant de préalables auxquels l'Etat devrait trouver une solution décisive pour permettre à la gratuité d'avoir un impact positif, visible et durable sur les cas d'abandon tant au niveau des garçons qu'au niveau des filles.

4.3. Limites de la gratuité et approches de solutions

4.3.1. Les limites de la gratuité

La décision de gratuité de l'enseignement primaire a été prise en vue de contribuer à l'atteinte de l'Education Pour Tous (EPT) à l'horizon 2015. A Za-Kpota, parents d'élèves, directeurs, enseignants, filles scolarisées ou déscolarisées et personnes ressources ont apprécié le bien-fondé de cette décision. Par rapport à son impact sur la scolarisation des filles, nous avons relevé une

amélioration tant sur l'accès que le taux d'achèvement conformément aux deuxième et quatrième objectifs spécifiques de cette mesure de gratuité pour ce qui concerne l'enseignement primaire. Il s'agit de :

- améliorer de façon très sensible la rétention des élèves dans le système scolaire, notamment des filles.
- promouvoir la scolarisation des filles.

En effet, cette décision est louable parce qu'elle vise à alléger les charges des parents qui ont toujours évoqué la précarité de leur situation économique pour envoyer leur fille à l'école. Elle permet également d'offrir des chances d'éducation aux filles issues des zones déshéritées comme celle de Za-Kpota. Cependant le constat est que, nonobstant la détermination affichée par le gouvernement au travers de la gratuité et l'ensemble des partenaires du secteur beaucoup d'enfants, notamment les filles dans cette commune ne vont pas à l'école à l'instar des 4 filles enregistrées sur la photo. (Confère photo N°1). Quand on se réfère au cas d'abandon, le constat est encore amer sous l'ère de la gratuité. Dans le rang des filles, pour ce qui concerne le taux d'abandon de 2006 à 2012, on registre respectivement 10,45% ; 24%, 11,88%, 12,99%, 13,44%, 22,45%, 20,84% contre celui des garçons qui est 8,81%, 8,34%, 12,56%, 12,92%, 10,17% et 23,05% et 23,05%.

Par rapport à cela, l'on peut dire sans ambages que la gratuité a montré ses limites en ce sens que depuis dix ans de son application, on continue d'enregistrer des cas de non scolarisation et d'abandon de façon astronomique dans le rang des filles ; ce qui n'est pas en adéquation avec le deuxième objectif globale de ladite mesure à savoir : « *Assurer une éducation primaire pour tous d'ici 2015* ».

Cela signifie qu'il y a d'autres facteurs qui constituent un frein à la scolarisation des filles dans cette commune auxquels la gratuité ne constitue pas une réponse. En effet, l'accès des filles à l'école dans cette localité reste entravé par la pauvreté, le poids des traditions et des préjugés culturels. Beaucoup d'auteurs dans la revue de littérature se sont prononcés sur ces aspects.

Charlotte et Jeannine C. (2001) ont montré que le coût d'opportunité est très élevé chez les filles que chez les garçons du fait du rôle prépondérant des filles dans les activités économiques et domestiques. Ainsi elles ne sont pas envoyées à l'école ou bien elles sont inscrites à l'école pour être retirées quelques années plus tard.

Dans cette rubrique Savina A. et Jeannine C. (2001), abordant les causes socio-culturelles à la non scolarisation des filles ont souligné que selon la tradition, la femme est considérée comme "le sexe faible " et par conséquent, elle n'a pas les mêmes droits que l'homme, donc pas droit à l'éducation.

Claude TARDI (1960) de son côté a mentionné que « *la femme illettrée est docile et respectueuse de la tradition, l'autre éduquée dans les écoles Européennes est revendicatrice et agressive* ».

L'analyse des entraves de la scolarisation des filles à Za-Kpota au point (I) du chapitre (III) de notre travail a permis de relever les facteurs qui constituent un frein à cette scolarisation des filles. Au nombre de ceux-ci figurent les facteurs socioculturels.

Ces facteurs semblent ne pas avoir suffisamment été pris en compte dans les mesures de gratuité. La chefferie traditionnelle et les responsables de cultes n'ont pas constitué une cible privilégiée des actions de sensibilisation. Or, ces derniers sont des leaders d'opinion quasi incontournables pour faire adhérer le plus grand nombre à une idée. Elles sont en effet nombreuses, les filles de notables ou chefs traditionnels à divers niveaux qui ne sont pas scolarisées car, en les scolarisant, ces notables iraient contre la perception traditionnelle de la femme, s'attireraient les sarcasmes de leurs pairs en cas de comportements jugés répréhensibles et par conséquent, se couvriraient de honte. Cette cible importante n'a donc pas bénéficié de toute l'attention qu'il aurait fallu lui accorder pour garantir d'elle une participation, voire une implication réelle à la promotion de la scolarisation des filles dans la commune de Za-Kpota. Une autre limite non moins importante est l'inadéquation des mesures de gratuité aux aspirations de la communauté.

Aspiration de la communauté, avons-nous dit. Car la plupart des parents enquêtés auraient souhaité que l'Etat finance entièrement l'achat des fournitures et manuels scolaires. A cela s'ajoutent les cahiers d'activités, la confection des uniformes d'écoliers, les photocopies, les carnets de correspondance, des souscriptions pour payer le salaire des enseignants recrutés, les frais de dossier et d'établissement de carte d'identité scolaire et même la cantine pour le déjeuner des enfants tout au moins.

Beaucoup de parents d'élèves estiment en effet que ces charges connexes liées à la scolarisation de leurs enfants sont de loin plus importantes que les frais de scolarité dont l'Etat les a exonérés.

Tous les facteurs économiques semblent ne pas avoir été pris en compte. Or ces facteurs constituent le socle pour une scolarisation efficace et continue.

L'on sait également que l'activité de production la plus répandue dans ce milieu est l'agriculture à laquelle s'adonnent la plupart des hommes. N'aurait-il pas été judicieux que l'on aide les hommes à accroître leurs productions en mécanisant un tant soit peu leur technique agricole ? Mettre à la disposition de groupements paysans des tracteurs et autres outils modernes aurait eu un impact positif et important sur la scolarisation de leurs enfants, filles comme garçons. Le niveau de vie des ménages se trouverait également relever.

Bref, les problèmes susceptibles d'entraver la scolarisation des filles n'ont pas été solutionnés à leur juste mesure. Ils persistent donc et ne cessent de constituer des freins à cette scolarisation. Enfin, il importe d'évoquer le peu d'intérêt et de moyens accordés au changement de mentalité, notamment en ce qui concerne la scolarisation des filles. La perception traditionnelle de la femme et la fille dans la commune de Za-Kpota ; perception qui chosifie la femme et les enfants, les considère comme propriété de l'homme et fait de la femme et de la fille, des « domestiques » ne militent pas en faveur de la scolarisation des filles. A

preuve, malgré la gratuité, on enregistre encore des cas d'abandon et de non achèvement du cycle primaire dans le rang des filles, or le constat est que l'Etat prétend de façon habile au travers de la gratuité régler le problème économique sans pour autant chercher à changer cette perception négative de la femme et de la fille. A notre avis, tant que subsistera cette perception, la scolarisation des filles à Za-Kpota est loin de connaître une amélioration constante et durable.

4.3.2. Approche de solution

Sur le plan socioculturel, il faudra que l'Etat réexamine la question de la sensibilisation en la réorientant vers la chefferie locale et religieuse qui constitue des canaux privilégiés vers les populations. De même, que le contenu de cette sensibilisation prenne d'avantage en compte les aspirations des populations.

Qu'une étude pour recenser lesdites aspirations soient menées si cela n'avait pas encore été effectué. Mais pour l'heure, il serait opportun que des appuis matériels et financiers, notamment pour l'accroissement de la production agricole, soient négociés et accordés aux groupements paysans.

A Za-Kpota, du fait de la polygamie, un homme se retrouve avec plusieurs femmes et de nombreux enfants. Son faible pouvoir d'achat ne lui permet pas de seul supporter toutes les charges relatives à la scolarisation des enfants. Cependant, si sa femme peut aussi de temps en temps apporter sa pierre à l'édifice en prenant en charge quelques menues dépenses comme achat de Bic ou autres fournitures scolaires, petit déjeuner, cela le soulagerait.

De même, si les femmes disposaient de moyens financiers suffisants, elles penseraient sûrement à scolariser leurs filles souvent écartées par les hommes en matière de scolarisation au bénéfice des garçons. Ainsi l'octroi des crédits aux groupements féminins s'avère indispensable. Certes, on octroie déjà certains

crédits aux femmes, mais il faut que cela soit rationalisé de façon équitable dans les zones rurales pour qu'on n'assiste pas à une inégalité régionale en la matière.

En outre, pour régler le problème de rétention et d'abandon au niveau des filles, il faut des clubs de femmes intellectuelles amies de l'école. Celles-ci vont jouer le rôle d'animatrice dans les zones rurales telles que Za-Kpota. En effet, certaines personnes se laissent facilement convaincre. Pour d'autres par contre, il faut des exemples, un contact régulier et une insistance ou une répétition et à la limite du harcèlement. Donc une sensibilisation assidue caractérisée par une sorte d'immersion serait salutaire. Tel sera le rôle de ces animatrices. Telles des hérauts, elles porteront la bonne nouvelle aux populations et leur bonne nouvelle, c'est la scolarisation des filles ; leur meilleur outil, l'exemple qu'elles même constituent.

Elles vont démontrer aux parents le bien-fondé de l'école expliquent les avantages que leurs filles peuvent en tirer aussi bien dans l'immédiat que plus tard, notamment pour leurs futurs foyers. Ce serait des arguments au service du quotidien, un quotidien que ces animatrices vont vivre en tant que femmes intellectuelles, mais totalement intégrées à la communauté.

Eu égard à tout ce qui précède l'on peut retenir que les données statistiques dans l'ensemble ont confirmé l'opinion des parents des enseignants et personnes ressources par rapport à l'impact positif que la gratuité a eu sur la scolarisation des filles. C'est seulement au niveau des taux d'abandon qu'au lieu de régresser, progressent.

CONCLUSION

La scolarisation en général et celle des filles en particulier, notamment dans les zones rurales, est une préoccupation majeure des acteurs du secteur de l'éducation (le gouvernement et ses démembrés, les institutions internationales, les ONG, les parents d'élèves...).

Pour résoudre un tant soit peu les problèmes que connaît ce volet de l'éducation qu'est la scolarisation des filles, le gouvernement du Bénin a élaboré et expérimenté certains programmes d'éducation depuis 1972. L'échec de la plupart de ces programmes a conduit le gouvernement à décréter la gratuité de l'enseignement maternel et primaire en Octobre 2006. Pour rendre opérationnelle cette mesure, le gouvernement a octroyé des subventions à toutes les écoles publiques.

Cette mesure de gratuité a été appliquée dans la commune de Za-Kpota où la perception négative de la femme et d'autres facteurs tant socioculturels qu'économique continuent d'entraver la scolarisation des filles. Malgré ces entraves, les réflexions ont permis de déterminer quelques effets positifs de ladite mesure sur la scolarisation des filles à Za-Kpota. Ainsi, les parents d'élèves ont affirmé à tour de rôle que n'eût été la gratuité la plupart de leurs filles voire les garçons continueraient à végéter dans l'analphabétisme. Les personnels enseignants et directeurs n'ont pas prouvé le contraire.

En effet, ceux-ci ont témoigné que la configuration actuelle de la scolarisation des filles s'est améliorée par rapport à la période avant la gratuité. Les personnes ressources quant à eux ont confirmé les mêmes assertions comme quoi la mesure de la gratuité a vachement aidé les parents à libérer les filles, pour l'école. Nos observations sur le terrain nous amènent à confirmer la même réalité.

Les photos prises constituent des preuves tangibles. Elles révèlent comment l'effectif des filles a tendance à s'égaliser à celui des garçons. Les données statistiques de l'évolution des effectifs des filles affichent une grande disparité par

rapport à ceux des garçons avant la gratuité. Par contre, sous l'ère de la gratuité les statistiques montrent une grande avancée en matière de scolarisation des filles. Mais les cas d'abandon, certes n'épatent pas sous l'ère de la gratuité.

Pour ce qui concerne l'achèvement du cycle par les filles, l'on peut témoigner que la version intégrale des parents couplée avec celle des enseignants et directeurs témoignent que les filles sont nombreuses à terminer le cycle primaire aujourd'hui, ce qu'on peut mettre à l'actif de la gratuité. Les résultats enregistrés sur la base des données statistiques certifient cette réalité. Cependant, l'on peut souligner que les cas d'abandons persistent malheureusement dans leur rang même si ce n'est pas au même rythme que la période avant la gratuité. Bref, dans l'ensemble, la gratuité a eu un impact positif sur la scolarisation des filles de Za-Kpota.

Toutefois, les acteurs, à divers niveaux de l'éducation vont déployer beaucoup d'efforts pour régler l'épineux problème de rétention et d'abandon surtout chez les filles. Car *«un enfant de plus à l'école est une unité gagnée, mais une fille est une unité multipliée pour le nombre d'enfant qu'elle aura²⁸»* a déclaré HARDY G. dans le bulletin de l'enseignement de l'ADF.

Sachant que l'éducation des filles est un facteur crucial pour la croissance économique, il urge donc que les pouvoirs publics investissent davantage dans l'éducation et plus précisément dans l'éducation des filles.

KLASEN S. et d'autres experts n'ont pas manqué de souligner l'importance de la scolarisation des filles en matière de développement socio-économique. (Cf état de la question)

Pour Stéphane : *«la faible scolarisation des filles entraîne la croissance plus lente pour tous.»*

²⁸ www.memoireonline.com

En outre, d'autres recherches ont prouvé le lien qui existe entre la généralisation de l'éducation de base et de développement économique et l'impact est encore plus bénéfique dans le cas de l'éducation des filles. Aussi a-t-il été montré que *« la progression du taux d'inscription des filles dans les écoles primaires fait augmenter le produit intérieur brut par habitant²⁹ »*. Partant de cette hypothèse, le rapport UNICEF sur la situation des enfants dans le monde 2004 conclut que *« les pays qui ne réussissent pas à mettre l'instruction des femmes au même niveau que celle des hommes, non seulement augmentent le coût de leurs efforts de développement ; mais subissent un ralentissement de leur croissance et une diminution du revenu de leurs habitants³⁰ »*.

De même, la scolarisation des filles se traduit par une meilleure instruction de leurs progénitures.

Par exemple *« en Guinée, la probabilité pour un enfant d'accéder à l'école lorsque sa mère n'est pas instruite est de 57% ; elle passe à 88% lorsque sa mère a achevé le cycle primaire³¹ »*. En effet, les filles instruites sont plus disposées à envoyer leurs enfants à l'école. Elles sont conscientes de leur santé et de celui de leur famille, puis cherchent à améliorer continuellement leur compétence et leur connaissance.

Bref les nombreux avantages, liés à la scolarisation des filles sur le plan économique, social et familial a poussé HALAK Jacques à dire que l'éducation des filles doit avoir une priorité dans les politiques : *« l'éducation des femmes et des jeunes filles doit devenir une véritable Politique non seulement pour les raisons sans éthiques, mais aussi pour tenir compte du rôle essentiel et très généralement reconnu, des connaissances et des compétences techniques des femmes dans les domaines fondamentaux du développement. -- L'éducation des enfants, la nutrition, la santé, l'agriculture, l'artisanat, etc. (...) – Dans les pays*

²⁹ www.mémoireonline.com

³⁰ Rapport UNICEF, la situation des enfants dans le monde 2004 p.18

³¹ UNESCO/BREDA/Pôle DAKAR, rapport régional Dakar+5 – Education pour tous

en développement, l'influence de l'éducation des femmes sur la réduction de la fécondité est trois fois plus forte que celui des hommes (...) Les enfants des mères alphabétisées sont plus sains et ont de meilleures chance de vivre longtemps que ceux des femmes qui n'ont jamais été à l'école³² »

En somme, le désir du gouvernement en décrétant la gratuité de l'école primaire est d'une part d'investir dans le capital humain et d'autre part permettre à l'école de tendre vers l'égalité des chances pour tous les enfants sans distinction de sexe, de région ou de condition sociale vers la promotion de la justice sociale. Cependant, la culture étant le ferment, voire le socle de l'éducation, peut-on se fier exclusivement à la gratuité pour espérer une promotion de la scolarisation des filles de façon durable ? De même, sans la promotion communautaire peut-on parvenir à la promotion effective de la scolarisation des filles ?

³² HALAK Jacques (1990 : 119)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

1. ADIAM, (O.) et WARD,(H.), 1996,*Les filles et l'école en Afrique subsaharienne : de l'analyse à l'action*, Washington, Banque Mondiale, 67 p.
2. *Afrique renouveau de Janvier 2010*, vol 23, n°4, pp16-18
3. AGOSSOU, (S. S.), 1994-1995, *L'intégration des femmes dans le développement du projet pilote de développement rural intégré de Péhonco*, Mémoire de Maîtrise en Sociologie-Anthropologie, Calavi, UNB, FLASH, 94 p.
4. AHODEKON, (S.C.), juin 2012 « Problématique de la gratuité de l'école au Bénin : cas de la commune d'Akpro-Misséréte », Annales de l'Université de Ouagadougou, série A, vol 015, 43p
5. AKPAKA, (O.) et GABA, 1991, (L.), *Les aspects socio-culturels de la fréquentation scolaire des filles au niveau primaire au Bénin*, Cotonou, UNICEF, 49 p.
6. AKPAKA, (O.) et GNIMADI, (A.), 2005, *Scolarisation des filles : la réussite de Sinendé au Bénin*, IIEP, 132 P.
7. AKPAKA, (O.) et GABA, 1982, (L.), *Les sous-préfectures de Bassila, Djougou, Ouaké et la scolarisation des filles*, Cotonou, UNESCO/PNUD, 114P
8. AMOUZOU, (E), 2008, *les handicaps à la scolarisation des filles en Afrique Noire*, Paris, l'Harmattan, 219p
9. ANTONIOLI, (A.), 1993, *Le droit d'apprendre : une école pour tous en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 185 p.
10. ARDOINO, (J.), 1978, *Propos actuels sur l'éducation*, Paris, Gauthier Villard, 368 p.
11. BEBEL, (A.), 1979, *La femme dans le passé, le présent et l'avenir*, Genève, Slatkine, 373 p.
12. BELLONCLE, (G.), 1984, *La question éducative en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 271 p.
13. BIAOU, (G.) 2005, *Dimension Economique et Sociale du développement Durable* ; CPU, 282p.
14. BISSILIAT, (J.), 1992, *Femme du Tiers-monde : travail au quotidien*, Paris, l'Harmattan, 122 p.

15. BLANG, (M.), 1974, *L'éducation et le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement*, Genève, BIT, 96 p.
16. CBRST, 1988, *Projet d'appui à la scolarisation des jeunes filles dans la province du Mono*, Cotonou, 33 p.
17. CNBU, 1979, *Etude sur la déperdition d'effectif scolaire chez les jeunes filles*, Porto-Novo, 59 p.
18. CNBU, 1979, *Rapport final sur la sensibilisation en vue de l'élimination de la déperdition d'effectif parmi les jeunes filles d'âge scolaire*, Porto-Novo, 135 p.
19. COGNIOT, (G.), 1974, *Laïcité et réforme démocratique de l'enseignement*, Paris, Editions Sociales, 364 p.
20. CUSSÒ, (R.), 2003, *L'impact des politiques de scolarisation des filles : Mauritanie, Tunisie, Inde, Bangladesh et Sénégal*, IIEP, 113 P.
21. DAUBER, (H.), 1977, *L'école à perpétuité*, Paris, Editions du Seuil, 203p.
22. De CLERCK, (M.), 1984, *L'éducateur et le villageois : de l'éducation de base à l'alphabétisation fonctionnelle*, Paris, l'Harmattan, 295 p.
23. DEBLE, (I.), 1980, *La scolarité des filles : étude internationale comparative sur les déperditions scolaires chez les filles et les garçons dans l'enseignement du premier et du second degré*, Paris, UNESCO, 180 p.
24. DEGBELO, (A.) et COSSOU, (M.), 1997, *L'image de la fille / femme dans les manuels scolaires du primaire et du secondaire au Bénin*, Cotonou, 44p.
25. DOGBE, (Y.), 1975, *La crise de l'éducation*, Dakar, NEA, 110 p.
26. DOSSOU-TOGBE, 1991-1992 (P.), *Développement sanitaire et approche multisectorielle à Djidja en République du Bénin de 1991 à 1992*, Mémoire N° IRSP/37/93, 240 p.
27. DUPONT, (B.), 1980, *Fille ou garçon : la même éducation ?*, Paris, UNESCO, 96 p.
28. *Education aujourd'hui, de juillet-septembre 2004*n⁰10.
29. *Education tribune d'avril 2006* n⁰001.
30. ERNY, (P.), 1987, *L'enfant et son milieu en Afrique Noire : essais sur l'éducation traditionnelle*, Paris, l'Harmattan, 310 p.
31. EVANS-PRITCHARD, (E.), 1971, *La femme dans les sociétés primitives et autres essais d'anthropologie sociale*, Paris, PUF, 246 p.
32. GABA, (L.), 1993, *La relation mère-fille et son impact sur la scolarisation féminine : étude de cas dans l'Atacora (Bénin)*, CIFRPD, 51 p.

33. GADO, (M.), 1984, *Crise de l'éducation scolaire et projet de société en République Populaire du Bénin, Mémoire de Maîtrise en Sociologie-Anthropologie*, Calavi, UNB, FLASH, 130 p.
34. GAÏ-GANGNIDO, (S. E.), 1996-1997, *Approche sociologique des projets de développement au Bénin : cas de la maïserie de Bohicon, Mémoire de Maîtrise de Sociologie-Anthropologie*, Calavi, UNB, FLASH, 68 p.
35. GERAM, *Atelier de formation du diagnostic communautaire des médiatrices du Projet EDUCOM*, 3 au 7 mars 1997, 81 p.
36. HASSINI, (N.), 1997, *L'école : une chance pour les filles de parents maghrébins*, Paris, l'Harmattan, 271 p.
37. INFOSEC, *Séminaire sur « Problèmes liés à la scolarisation des filles au Bénin*, 13 au 15 septembre 1994, 72 p.
38. INFOSEC, *Séminaire sur l'implication des forces traditionnelles dans la scolarisation des jeunes filles*, 18 au 20 juillet 1996, 66 p.
39. INSAE, *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH₃) : synthèse des analyses*, Cotonou, Octobre 2003, 42p.
40. INSAE, *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH₃) : février 2002 : quelques résultats*, Cotonou, Juillet 2003, 9p.
41. KI-ZERBO, (J.), 1990, *Eduquer ou périr*, UNICEF-UNESCO, France, 120p.
42. LANGE, (M. F.), 1998, *L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, 254 p.
43. LEGONOU, (G. F.), 1997, *Les aspects socio-culturels de l'œuvre catholique dans la formation professionnelle des jeunes filles du Diocèse d'Abomey, Mémoire de Maîtrise en Sociologie-Anthropologie*, Calavi, UNB, FLASH, 81 p.
44. LEGONOU, (S.), 2000-2001, *Approche socio-anthropologique de la scolarisation des filles en milieu rural au Bénin : cas de la sous-préfecture de Za-Kpota, Mémoire de Maîtrise en Sociologie-Anthropologie*, Calavi, UNB, 88 p.
45. *Le Matinal*, n° 956 du vendredi 13 avril 2001.
46. *Le Point au Quotidien* du mardi 4 janvier 2000, p.10
47. *Le Trait d'Union : organe d'information du Système des Nations Unies au Bénin*, n° 003, janvier-juin 2002, 19 p.
48. MALASSIS, (L.), 1975, *Ruralité, éducation, développement*, Paris, Masson / Presse de l'UNESCO, 127 p.

49. MCCAG-PD / FNUAP, *Rapport sur l'état et le devenir de la population du Bénin (REP 2001) : développement : quels défis pour le Bénin ?*, Cotonou, Décembre 2001, 255 p.
50. MINGUZZI, (E.), 1991, *Féminité et féminisme : la femme dans le monde de la tradition*, Puireaux, Pardès, 232 p.
51. OCS / DGAE, *Impact de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire sur la pauvreté, le social et les OMD*, Cotonou, Février 2012, 112 P ;
52. ODAGA, (A.), HENEVELO, (W.), *Les filles et l'école en Afrique subsaharienne : de l'analyse à l'action : document technique*, Banque Mondiale, N° 298, 77 p.
53. OLIVIER DE SARDAN, (J.-P.), 1995, *Anthropologie et développement : essai en Socio-Anthropologie du Développement*, Paris, Karthala, 203 p.
54. OUASSA KOUARO, (M.), 1997-1998, *La scolarisation des filles en milieu rural : approche socio-anthropologique : cas de la sous-préfecture de Matéri, Mémoire de Maîtrise en Sociologie-Anthropologie*, Calavi, UNB, FLASH, 82 p.
55. Savina, (A.) et Jeannine, (C.), Mai 2001, *Attitude des acteurs de l'école face à l'éducation des filles au Cameroun, Mali, Niger, Sénégal-Abidjan* 82p
56. TINGBE-AZALOU, (A.), 1987, *le nom individuel chez les adja –fon du Bénin (une sociologie de l'anthroponyme)*, thèse de doctorat, Paris, 470p
57. TOURE, (M.) et THOMAS, (P.), 1995, *Atelier sur la gestion des disparités liées au genre dans les programmes d'éducation des filles*, Bamako, WCARD, 84 p.
58. UNESCO, *forum mondial sur l'éducation : cadre d'action de Dakar*, 26 au 28 avril 2000, 77p
59. UNICEF, *Accélérer les progrès de l'éducation des filles*, New York, Novembre 2003, 24p
60. UNICEF, *L'approche EDUCOM et les innovations du Projet*, 8 p.
61. UNICEF, *L'étude du milieu au service de la communauté*, Module 001/EDUCOM, Novembre 1997, 13 p.
62. UNICEF, *Le système fille pour fille, une stratégie pour promouvoir la scolarisation des filles*, Cotonou, Bénin, 1 p
63. UNICEF, *Les espaces éducatifs pour vidomègons*, Cotonou, Bénin, 1 p.
64. UNICEF, *Les filles au Bénin : éléments pour une analyse de situation*, Cotonou, UNICEF, 1992, 45 p.
65. UNICEF, *Programme de coopération 1994-1998 République du Bénin-UNICEF*, Octobre 1993, 188 p.

66. UNICEF, *Programme de coopération 1999-2003 République du Bénin-UNICEF*, Novembre 1998, 176 p.
67. UNICEF, *Rapport des séminaires départementaux. Education et Communauté*, Septembre 1994, 27 p.
68. UNICEF, *Une petite amazone au service des communautés*, Cotonou, Bénin, 2000, 1p.
69. UNICEF, *parité dans l'éducation : acquis et perspectives*, janvier 2006, 100p
70. UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2004*, décembre 2003, 147p.
71. UNICEF, Octobre 2003, *la communication au service de l'éducation des filles en Afrique*, Sénégal, 102p.

REFERENCES WEBOGRAPHIQUES

- 1-[http//www.cairn.info](http://www.cairn.info)
- 2-[http//www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)
- 3-[http//www.perse.fr](http://www.perse.fr)
- 4-[http//www.jeunessefrancophone.org](http://www.jeunessefrancophone.org)
- 5-[http//www.iiep.unesco.org](http://www.iiep.unesco.org)
- 6-[http//www.24hinbénin.info](http://www.24hinbénin.info)
- 7-[http//www.huffigtonpost.fr](http://www.huffigtonpost.fr)
- 8-[http//www.memoireonline.Com](http://www.memoireonline.Com)
- 9- [http// www.unesco.org](http://www.unesco.org)
- 10-[http www .Educations.Org](http://www.Educations.Org)



ANNEXES

ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES PARENTS D'ELEVES

Identification et situation matrimoniale (Sexe – Statut matrimonial – Nombre d'enfants – Nombre de femmes – Nombre d'enfants en âge scolarisable – Nombre de garçons et nombre de filles)

Conditions de vie du ménage (Activités menées par les parents – Revenu des parents et coût de la scolarisation – Division sociale du travail par rapport au sexe des enfants)

Face à la scolarisation des enfants (Situation de la scolarisation des filles dans la localité avant la gratuité – Raisons de la non scolarisation des filles – Utilité de l'école pour les filles – Perception de l'enseignement reçu par les filles)

Connaissance des mesures de gratuité (Perception et importance des mesures de gratuité – Impact de la gratuité sur la scolarisation des filles – Impact de la gratuité sur les cas d'abandon et d'achèvement des filles– Nouvelle perception de la scolarisation des filles avec la gratuité)

Obstacles à la scolarisation des filles (Au plan familial et social – Au plan socioculturel – Au plan économique)

Suggestions (A l'endroit de la gratuité – Pour l'accroissement du taux de fréquentation des écoles par les filles, les taux d'achèvement et la diminution du taux d'abandon)

ANNEXE II: GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES PERSONNES RESSOURCES

Identification (Sexe – Profession – Situation matrimoniale)

Conditions de vie des femmes à ZA-KPOTA (Rôle et statut social des femmes dans la commune rurale de ZA-KPOTA – Activités menées par les femmes – Impact de ces activités sur la fréquentation scolaire des filles)

Cadre scolaire (Etat de la scolarisation des filles avant la gratuité – Importance de l'école pour les filles)

Obstacles à la scolarisation des filles avant la gratuité (Au plan familial et social – Au plan socioculturel – Au plan économique – Au niveau du système éducatif – Nouvelle perception des obstacles à la scolarisation des filles avec la gratuité)

Connaissance de la gratuité (Perception et importance des mesures de la gratuité – Impact de la gratuité sur la scolarisation des filles – Impact de la gratuité sur les cas d'abandon et d'achèvement des filles – Nouvelle perception de la scolarisation des filles avec la gratuité)

Suggestions (A l'endroit de la gratuité – Pour l'accroissement du taux de fréquentation des écoles par les filles, le taux d'achèvement et la diminution du taux d'abandon)

ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES ENSEIGNANTS ET DIRECTEURS

Identification (Sexe - Niveau d'étude – Formation – Situation matrimoniale)

Cadre scolaire (Ecole où il exerce – Classe tenue – Effectif global – Nombre de filles et nombre de garçons – Situation d'absence et d'abandon des filles et des garçons – Situation de l'effectif des filles avant la gratuité – Situation de l'effectif des filles avec la gratuité)

La gratuité (Perception et importance de la gratuité – Appréciations de la mesure – Impact de la gratuité – Les limites de cette mesure)

Obstacles à la scolarisation des filles avant la gratuité (Au plan familial et social – Au plan socioculturel – Au plan économique – Nouvelle perception des obstacles à la scolarisation des filles avec la gratuité)

Suggestions (A l'endroit de la gratuité – Pour l'accroissement du taux de fréquentation des écoles par les filles, le taux d'achèvement et la diminution du taux d'abandon)

ANNEXE IV : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES FILLES

Identification (Sexe - Niveau d'étude)

La gratuité (Perception et importance de la gratuité – Appréciations de la mesure – Impact de la gratuité – Les limites de cette mesure)

Obstacles à la scolarisation des filles avant la gratuité (Au plan familial et social-Au plan socioculturel – Au plan économique -Nouvelle perception des obstacles à la scolarisation des filles avec la gratuité)

ANNEXE V : GRILLE D'OBSERVATION

Nombre de filles scolarisables qui vont effectivement à l'école ;

- Les heures auxquelles elles sortent généralement pour aller à l'école ;
- Les heures auxquelles elles rentrent généralement à la maison ;
- Les occupations habituelles des filles scolarisables qui ne vont pas à l'école ;
- L'effectif des filles par rapport aux garçons dans les classes.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES PHOTOS.....	7
SOMMAIRE	8
<i>RESUME</i>	9
<i>ABSTRACT</i>	9
INTRODUCTION.....	10
PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	15
CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE.....	16
1.1. <i>PROBLEMATIQUE</i>	16
1.1.1. Le problème	16
1.1.2. Hypothèses.....	20
1.1.3. Objectifs.....	20
1.1.4. Cadre conceptuel	21
1.2. <i>ETAT DE LA QUESTION</i>	23
1.3. <i>JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET</i>	32
1.3.1. Raisons subjectives	32
1.3.2. Raisons objectives	33
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE, CADRE PHYSIQUE ET SOCIOCULTUREL	34
2.1. <i>ETAPE DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE</i>	34
2.1.1. Recherche d'informations.....	34
2.1.2. Enquête de terrain	36
2.1.3. Techniques et outils de collecte des données	38

2.1.4.	Champ d'étude.....	38
2.1.5.	Durée de l'enquête.....	39
2.1.6.	DIFFICULTES EPROUVEES	40
2.1.7.	MODELE D'ANALYSE.....	40
2.2.	<i>CADRE PHYSIQUE</i>	41
2.2.1.	Cadre géographique	41
2.3.	<i>DONNEES ECONOMIQUES</i>	42
2.3.1.	L'agriculture	42
2.3.2.	Le commerce	43
2.4.	<i>CADRE SOCIOCULTUREL</i>	44
2.4.1.	Ethnies et religions	44
2.4.2.	Perception de la femme à Za-Kpota	44
2.5.	<i>CADRE EDUCATIF</i>	46
2.6.	<i>LA GRATUITE DE L'ECOLE AU BENIN</i>	47
2.6.1.	Genèse.....	47
2.6.2.	Les objectifs de la gratuité.....	49
2.6.3.	Fondement juridique	50
2.6.4.	Les mesures d'accompagnement	50

DEUXIEME PARTIE : LA GRATUITE ET LA PROMOTION DE SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA..... 54

CHAPITRE III : IMPACT DE LA GRATUITE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA 55

3.1.	<i>ENTRAVES A LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA</i>	55
3.1.1.	La crainte de la non soumission de la femme à l'homme	55
3.1.2.	La présence incontournable de la fille dans l'accomplissement des tâches domestiques.....	56
3.1.3.	Le phénomène des couvents	57
3.1.4.	Causes économiques	58
3.2.	<i>IMPACT DE LA GRATUITE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES A ZA-KPOTA</i>	58

3.2.1.	Changement opéré par la gratuité sur la perception des parents....	58
3.2.2.	Impact de la gratuité sur la scolarisation, l'achèvement et l'abandon.....	64
CHAPITRE IV : DONNEES STATISTIQUES.....		69
4.1.	<i>PREUVE DES DONNEES STATISTIQUES.....</i>	<i>69</i>
4.1.1.	Scolarisation des filles à Za-Kpota avant la gratuité	69
4.1.2.	Scolarisation des filles à Za-Kpota avec la gratuité	70
4.2.	<i>Impact de la gratuite sur les taux d'achèvement et d'abandon</i>	<i>73</i>
4.3.	<i>Limites de la gratuité et approches de solutions.....</i>	<i>79</i>
4.3.1.	Les limites de la gratuité.....	79
4.3.2.	Approche de solution.....	83
CONCLUSION		85
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....		90
<i>OUVRAGES.....</i>		<i>90</i>
<i>REFERENCES WEBOGRAPHIQUES.....</i>		<i>95</i>
ANNEXES		96
ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES PARENTS D'ELEVES.....		97
ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES PERSONNES RESSOURCES		98
ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES ENSEIGNANTS ET DIRECTEURS		99
ANNEXE IV : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES FILLES.....		100
ANNEXE V : GRILLE D'OBSERVATION		101